
Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 15 novembre 2021

ville de vi||eurbanne



La séance est ouverte à 17 heures 02 sous la présidence de M. Cédric VAN STYVENDAEL, Maire de Villeurbanne.

Sont présents : M. Cédric VAN STYVENDAEL – Mme Agnès THOUVENOT – M. Paul CAMPY – Mme Agathe FORT – M. Alain BRISSARD - Mme Christine GOYARD GUDEFIN – M. Jonathan BOCQUET – M. Yann CROMBECQUE – Mme Sonia TRON – M. Ali MOHAMED AHAMADA – Mme Pauline SCHLOSSER – M. Mathieu GARABEDIAN - Mme Laure-Emmanuelle PRADELLE – Mme Aurélie LOIRE - M. Olivier GLUCK - Mme Laura GANDOLFI - M. Gaëtan CONSTANT – Mme Melouka HADJ-MIMOUNE - M. Antoine COLLIAT – Mme Aurore GORRIQUER – M. Jacques GERNET – Mme Danielle CARASCO – M. Lotfi DEBBECHE – Mme Muriel BETEND – Mme Antoinette BUTET – Mme Catherine ANAVOIZARD – Mme Maryse ARTHAUD – Mme Béatrice VESSILLER - Mme Sylvie DONATI – M. Laurent QUIQUEREZ - M. Cyril HAULAND-GRONNEBERG – M. Jacques VINCE - M. Frédéric VERMEULIN – Mme Zemorda KHELIFI – M. Sébastien CHATAING - M. Mariano BERON-PEREZ – M. Ikhlef CHIKH – M. Julien RAVELLO - M. Maxime JOURDAN – M. Antoine PELCÉ – M. Floyd NOVAK – Mme Katia BUISSON – Mme Morgane GUILLAS - Mme Marwa ABDELLI – M. Loïc CHABRIER – Mme Sabrina BENHAIM – M. Mahrez BENHADJ – Mme Emilie PROST – M. Stéphane COLSON – Mme Anaïs D’HOSTINGUE

Sont absents (excusés - pouvoir) :

Mme Cristina MARTINEAU (pouvoir à Mme Sylvie DONATI)

M. Stéphane FRIOUX (pouvoir à M. Mohamed-Ali MOHAMED AHAMADA)

Mme Caroline ROGER-SEPPI (pouvoir à M. Maxime JOURDAN)

M. Prosper KABALO (pouvoir à M. Loïc CHABRIER)

Mme Virginie DEMARS (pouvoir à Mme Emilie PROST)

- : -

M. LE MAIRE.- Bonsoir aux élus, Mesdames et Messieurs, le public.

Je suis ravi de vous accueillir pour ce Conseil municipal du 15 novembre, un Conseil municipal un peu particulier puisqu'il ne commencera que dans quelques instants, après une cérémonie un peu particulière de remise de la citoyenneté d'honneur à Tuna Altinel, mais je vais y revenir.

Pour celles et ceux qui nous rejoignent sur les moyens de diffusion qui permettent de suivre ce Conseil, je leur indique que l'ordre du jour sera un peu particulier ce soir puisqu'il y aura une première phase de cette remise de citoyenneté d'honneur, puis nous entrerons dans l'ordre du jour de notre Conseil municipal.

Cher Tuna Altinel, je dois d'abord vous dire au nom de l'ensemble du Conseil municipal l'honneur qui est le nôtre, l'honneur de vous accueillir dans cette salle du Conseil municipal qui est la maison de toutes et tous les Villeurbannais, la maison de tous les citoyens, la maison de tous les habitants.

Depuis le 22 février dernier, vous êtes citoyen d'honneur de notre ville, un titre que nous décernons avec une certaine parcimonie pour ne pas le dévaluer. Nous réalisons aujourd'hui un engagement que j'avais pris vis-à-vis de vous, dès nos premiers échanges en visioconférence. Nous réalisons aussi un geste symbolique qui révèle l'engagement historique de cette ville pour la liberté d'expression et la défense des droits humains. Dès mon élection et dans la continuité de l'action de mon prédécesseur, j'ai souhaité vous dire que la Ville de Villeurbanne déplorait la situation administrative ubuesque dont vous étiez victime. Une situation administrative qui portait également atteinte à la coopération scientifique à laquelle vous participiez activement en tant que mathématicien depuis 1996.

Fonctionnaire d'État français de l'université Claude Bernard, la confiscation de votre passeport empêchait votre retour pour vous permettre d'enseigner auprès des étudiants et de travailler auprès de vos collègues. Votre participation à une réunion publique organisée le 21 février 2019 au Palais du travail, en face de notre mairie, ne constituait en aucun cas un motif valable pour vous priver de votre liberté d'expression et de circulation. Une décision incompréhensible alors même que votre acquittement définitif avait déjà été prononcé et cela alors que notre Ville est engagée dans l'accueil et l'hospitalité, alors que notre université compte plus de 130 accords de coopération internationale, alors que le campus universitaire de La Doua constitue un creuset scientifique et culturel, alors que les mathématiques ont toujours constitué une discipline de rapprochement fertile entre l'Orient et l'Occident.

Votre situation relevait d'une anomalie problématique, une équation d'un degré trop éloigné de l'entendement humain et surtout trop éloigné du droit international et du respect des libertés les plus fondamentales. La mobilisation de nombreux collègues et membres d'un comité de soutien qui s'est spontanément créé aura été aussi décisive, ils n'ont pas ménagé leur peine pour alerter, mobiliser, informer et leurs efforts auront été couronnés de succès.

Cher Tuna, nous sommes heureux de vous retrouver et de vous exprimer toute notre gratitude pour les travaux que vous avez conduits au sein de l'université et de l'institut Camille Jourdan depuis tant d'années. Soyez certains que ce titre de citoyen d'honneur de

notre ville constitue le témoignage sincère de notre Conseil municipal, qui vous a été attribué à l'unanimité des voix car au-delà de toutes les sensibilités politiques que compte notre Conseil, nous portons ensemble un attachement viscéral au respect des droits humains et à la liberté qui est le pivot imprescriptible de notre devise républicaine.

Cher Tuna, c'est avec beaucoup de joie que je vous remets ce titre de citoyen d'honneur de la Ville de Villeurbanne.

(Applaudissements – Remise du titre de citoyen d'honneur à M. Tuna Altinel par M. le Maire.)

M. LE MAIRE.- Je l'ai dit, Tuna Altinel a eu de nombreux soutiens et l'un de ceux-là, qui a été mobilisé très tôt, Cédric Villani, avait tenu à être présent dans notre salle du Conseil pour témoigner de son soutien lorsque nous avons fait une conférence de presse, en présence également du sénateur Gilbert-Luc Devinaz. Il avait tenu à être présent à la fois en tant que collègue mathématicien, comme parlementaire, défenseur des droits humains. J'en profite pour le remercier très sincèrement pour cet engagement indéfectible qu'il vous a témoigné. Il avait également fait le déplacement pour vous accueillir à votre descente d'avion.

Cette fois-ci, c'est lui qui est en visio avec nous et ce n'est pas vous et on en est content, non pas qu'il soit puni, mais c'était plus difficile pour son agenda. Il a souhaité vous dire un mot, je lui laisse donc la parole immédiatement.

M. VILLANI.- Monsieur le Maire, est-ce que vous m'entendez bien ?

M. LE MAIRE.- Oui, Monsieur le député, on vous entend très bien et je vous laisse la parole. Tuna Altinel est dans la salle de notre Conseil et l'ensemble des élus sont présents.

M. VILLANI.- Cher Cédric, chers élus, chers collègues, cher Tuna, c'est un grand plaisir et même c'est une grande émotion. Je me souviens très bien de cette séance de février dernier à laquelle vous m'aviez convié et qui avait été l'occasion d'être en contact avec Tuna, alors dans une sorte de purgatoire où il n'était plus en prison, mais pas libre non plus puisque sans passeport et on voit ici combien de chemin a été parcouru depuis.

Collègue à la personnalité forte, excellent mathématicien, généreux, engagé, enseignant passionné, et un jour, comme mes autres collègues, j'ai pu voir Tuna disparaître dans une espèce de machine administrativo-politique, broyé, pris au piège, lui qui était spécialiste de logique, lui qui était épris de liberté, se retrouvant accusé de conspiration terroriste et finalement se retrouvant emprisonné.

Puis, le Tuna que nous connaissions est devenu petit à petit, au cours de ces deux années extrêmement intenses de lutte, beaucoup plus que simplement le collègue que nous connaissions. Il est devenu un symbole, il est devenu la tête de pont de toute une organisation qui s'est mobilisée pour lui, en sa faveur au nom des droits humains, mais aussi au nom des droits civiques, au nom de la liberté de parole et en particulier quand elle concerne des actions qui ont été commises en cas de guerre puisque c'était au départ ce dont parlait Tuna dans cette réunion lyonnaise qui lui a valu tant de déboires.

Il y avait Tuna, il y a les avocats, il y a les experts qui l'ont aidé, il y a tous les collègues et amis qui se sont mis en action pour lui, il y a des politiques qui ont répondu à l'appel et qui se sont mis au service et qui tous se sont occupés, les uns et les autres, sur des

questions techniques, sur des questions politiques, de faire le plus de bruit possible, de faire en sorte que tout ce que représentait Tuna puisse vivre, puisse combattre et puisse, pas après pas, petit à petit, prendre l'ascendant.

À la fin, ce que nous avons vu, c'est une victoire qui n'était pas seulement une victoire politique, mais aussi une victoire juridique montrant bien qu'au-delà de tous les déboires politiques que nous connaissons, la Turquie est encore un État de droit dans lequel il y a des juges qui peuvent donner des décisions, montrant bien aussi qu'il ne faut jamais perdre espoir face à ce qui est l'arbitraire. Deux ans c'est extraordinairement long, mais en même temps que de chemin parcouru pour la cause de la liberté.

Bien sûr, on ne va pas prétendre que cette période que nous vivons politiquement dans le monde est radieuse, pour un Tuna libéré nous avons des dizaines de milliers, peut-être des centaines de milliers de prisonniers d'opinion encore aujourd'hui dans de nombreux endroits du monde et certains sont célèbres, certains ont un comité de soutien international, d'autres sont complètement anonymes, il y en a dont nous ne connaissons même pas le nom, et tous et toutes sont importants.

Pour autant, il ne faut pas boudier notre plaisir quand nous sommes face à une victoire et c'est bien cela que nous pouvons célébrer aujourd'hui. Une victoire pour laquelle la ville de Villeurbanne a joué un rôle en s'associant à travers cette belle proposition de la citoyenneté d'honneur, que j'ai tout de suite saluée comme idée remarquable dès que j'en ai été informé. La séance du Conseil municipal à laquelle j'ai pu participer à l'occasion et qui a vu l'objet d'une unanimité politique reste un moment d'émotion et de bonheur pour moi et c'est avec beaucoup de plaisir que je peux enfin assister aujourd'hui à la consécration du vœu qui a été mis à cette occasion.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci beaucoup Monsieur le député. Je vais donc laisser la parole à notre nouveau citoyen d'honneur de la ville de Villeurbanne, Monsieur Tuna Altinel. La parole est à vous.

M. ALTINEL.- Avant de commencer, j'aimerais saluer et remercier Cédric Villani, mon collègue et en fait un camarade maintenant, qui s'est investi depuis le début jusqu'à aujourd'hui, pour sa solidarité franche, sincère et très solide.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs membres du Conseil municipal, je vous remercie de m'avoir permis cette prise de parole aujourd'hui avant votre réunion de Conseil municipal.

Il y a neuf mois vous m'avez accordé la citoyenneté d'honneur de votre ville, que vous m'avez remise aujourd'hui. Vos efforts, votre solidarité, n'ont pas été sans fruits. Aujourd'hui je suis devant vous en chair et en os. Merci infiniment pour votre soutien, pour votre soutien si courageux aux valeurs démocratiques, valeurs communes de toute l'humanité.

Je suis convaincu que les municipalités sont parmi les composantes fondamentales de la démocratie. La démocratie n'est pas que les législatives, le Parlement, les députés, elle est aussi le quotidien que nous, citoyennes et citoyens, vivons, c'est notre proximité. Cette proximité est en rapport direct avec les municipalités, les mairies. Plus directement, les

mairies représentent les citoyennes et citoyens, plus vigoureusement, elles relaient et défendent la parole des citoyennes et citoyens qu'elles représentent, plus profondément la démocratie s'enracine dans la société.

La réunion que vous entendrez dans quelques instants est à mes yeux, donc aux yeux d'un citoyen de votre ville, un exemple par excellence du processus démocratique dont les mairies sont le symbole. Vous, élus des citoyennes et citoyens de cette ville, vous y débattrez des problèmes de celles et ceux que vous représentez. Ces débats seront certainement marqués par autant de divergences que de convergences. Tant mieux. Avant de converger il faut diverger, pour mieux se comprendre, pour s'enrichir, mais à la fin les convergences auront été atteintes à travers l'expression libre de tous les avis. Quels que soient les sujets, de quelque façon qu'ils soient débattus, la parole et l'expression en toute liberté auront régné sur votre réunion. Ceci, à mes yeux, est la défense de la liberté d'expression au quotidien. Défendre la parole libre, c'est donc ce que vous, membres de cette municipalité, faites au quotidien et parfois bien au-delà de ce quotidien.

En m'accordant la citoyenneté d'honneur, aussi c'est la parole libre que vous soutenez et ce, avec beaucoup de courage. En effet, comme je l'évoquais dans mon intervention du 22 février 2021, les bandes fascistes turques qui sèment la terreur dans les banlieues de Lyon, le consulat de Turquie à Lyon, au service d'un autocrate plutôt que de ses citoyennes et citoyens qu'il n'hésite pas à espionner, à calomnier, sont tous les deux des menaces à la démocratie dans la métropole de Lyon et en France. Vous auriez pu reculer devant ces menaces, mais au contraire vous avez eu le courage de soutenir la parole libre, la liberté d'expression, valeurs fondamentales de la démocratie.

Mesdames et Messieurs, mon plus grand souhait est que le courage dont vous avez fait preuve soit toujours présent et encore plus fort. C'est nécessaire dans un monde où les autocrates occupent l'espace public plus que jamais. C'est nécessaire dans un monde où les populismes sont de plus en plus populaires. C'est nécessaire dans un monde où les menaces à la démocratie transcendent les frontières avec habileté et facilité. C'est nécessaire parce que la démocratie, c'est un combat au quotidien.

Merci encore et bonne réunion.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE.- Je renouvelle de nouveau mes remerciements à l'ensemble des membres du Conseil municipal qui se sont associés à cette démarche pour nous accompagner dans le soutien à Tuna Altinel.

Nous allons entrer dans l'ordre du jour de notre Conseil municipal, mais au préalable, comme je l'avais indiqué dans ce moment difficile qui a été le décès de notre collègue Richard Llung, nous allons respecter une minute de silence en sa mémoire. Richard Llung nous a quittés au milieu du mois d'octobre, d'une manière soudaine, qui a interpellé beaucoup, attristé de très nombreuses et nombreux d'entre vous. Je vous propose de vous lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire.

(Minute de silence.)

Je vous remercie. Un livre de condoléances avait été ouvert à l'Hôtel de Ville et j'avais indiqué à sa maman et à sa sœur que je leur remettrais au moment de la fin de la période de cette ouverture, ce que je ferai dans les jours qui viennent.

Nous allons donc entamer l'ordre du jour de ce Conseil municipal du 15 novembre, qui est réuni aujourd'hui en présentiel et avec le public que j'ai salué tout à l'heure, dans cette salle du Conseil puisque la situation sanitaire le permet. Je remercie cependant chacune et chacun de bien maintenir les gestes barrières et de porter le masque durant la séance, ce que je vais refaire bien sûr immédiatement. Par ailleurs, comme tous nos Conseils municipaux depuis le début de cette mandature, il est retransmis pour permettre aux Villeurbannaises et aux Villeurbannais, ceux qui ne sont pas Villeurbannaises et Villeurbannais aussi, de le suivre en direct.

Pour commencer ce Conseil, je vais demander à notre secrétaire de séance M. Mathieu Garabédian faire l'appel.

(M. Mathieu Garabédian procède à l'appel.)

M. LE MAIRE.- Merci. Le service des Assemblées va vous faire signer le registre de présence.

Je vous annonce que le prochain Conseil municipal se tiendra le jeudi 16 décembre 2021 à 17 heures et, nous l'espérons, dans les mêmes conditions présentes que ce Conseil.

Nous avons, avant d'entrer dans l'ordre du jour, à adopter le procès-verbal et les décisions prises au titre de l'article L.2122-2 de la séance du 11 octobre 2021.

Est-ce que vous avez des remarques concernant ce procès-verbal ? *(Aucune)*

Je le mets donc aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

Vous avez eu par ailleurs communication du compte rendu des décisions que j'ai prises en vertu de la délégation qui m'a été accordée par le Conseil municipal par sa délibération du 4 juillet 2020. Y a-t-il des remarques ? *(Aucune)*

Je vous propose que nous entrions dans l'ordre du jour de notre Conseil municipal, qui commence par le rapport annuel de lutte contre les discriminations à Villeurbanne en 2020 et 2021.

Pour celles et ceux qui siégeaient dans le Conseil municipal précédent, c'est un document qui est présenté chaque année, qui donne à voir que notre Ville s'inscrit depuis longtemps dans ce combat de tous les jours, qu'elle avait notamment fait le choix d'entrer par une manière assez pédagogique pour expliquer la fabrique des discriminations et c'est notamment tout le sens de l'Observatoire des discriminations qui est présent sur notre ville, animé par les équipes de la Ville et qui fait un travail reconnu par tous comme extrêmement important.

Cela me permet, avant bien sûr de laisser la parole à Agathe Fort, de saluer l'implication des services sur ce sujet-là, notamment l'effort extrêmement important qui est fait autour de la formation interne et puis dans l'animation partenariale des dispositifs qui est constitutive de l'approche villeurbanaise en la matière.

Vous avez pris connaissance du rapport, Agathe Fort, l'adjointe en charge de la lutte contre les discriminations va vous le présenter dans ses grandes lignes, mais je trouve extrêmement intéressant notamment tout le travail qui a été mené sur la question de la lutte contre la discrimination à l'emploi et notamment sur la question de l'emploi des jeunes, avec une mobilisation très importante des acteurs de l'emploi, que ce soit Pôle Emploi, l'Association de développement local pour l'emploi et la formation, les permanences emploi formation du centre social Cusset, Saint Jean, Les Buers, la Maison sociale Cyprian Les Brosses.

Je voulais également vous informer que dans ce travail partenarial et dans cet engagement de longue date de la Ville sur ce sujet-là, nous aurons l'honneur de recevoir, avec Agathe Fort, la Défenseure des droits Claire Hédon, le 14 décembre prochain à l'occasion de la publication du 14^{ème} baromètre de perception des discriminations dans l'emploi de l'organisation internationale du travail. Cette rencontre en matinée aura lieu au Palais du travail.

Je vais immédiatement laisser la parole à Agathe Fort pour qu'elle présente ce rapport. Madame l'adjointe.

1 – RAPPORT ANNUEL DE L'ACTION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS A VILLEURBANNE 2020-2021 – Mme Agathe FORT

Mme FORT.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Ce rapport vient rendre compte de nos actions en matière de lutte contre les discriminations. Nous avons souhaité retravailler la forme afin d'en valoriser le contenu. Le valoriser auprès du plus grand nombre de personnes possible, dans un souci de transparence, mais aussi pour porter ces sujets dans le débat public car la lutte contre les discriminations est une exigence sociale et démocratique.

Depuis plus de 15 ans, Villeurbanne est engagée et novatrice en matière de lutte contre les discriminations. Nous avons des actions concrètes dans tous les champs et à tous les niveaux, afin de reconnaître le besoin de changement, de faire advenir ce changement le plus rapidement possible.

Notre action se construit autour de trois axes. Tout d'abord, observer pour visibiliser, quantifier, comprendre. Ensuite, former et se former pour déconstruire nos pratiques et stéréotypes que ce soit auprès des professionnels, des partenaires ou du grand public ou même des élus, pour augmenter ses connaissances, pour arrêter de reproduire de façon inconsciente et ainsi construire une culture commune de l'égalité. Enfin, le 3^{ème} axe, agir, agir en aidant à la mobilisation du droit de la non-discrimination, agir en amont c'est-à-dire avant la construction des projets afin de ne plus avoir à réparer les conséquences des discriminations, puis, dans les projets déjà existants, construire des plans d'action concrets pour modifier cet existant.

Cette lutte contre les discriminations se construit autour de quatre piliers que nous retrouverons dans la Maison de l'égalité, des droits et de la lutte contre les discriminations : le genre, les discriminations ethno-raciales, le handicap et l'hospitalité.

Nous construisons nos projets afin qu'ils prennent en compte la complexité des croisements des discriminations. Cela aboutit à de nombreux projets que nous réalisons en collaboration avec un grand nombre de partenaires, afin de co-construire une culture commune de l'égalité, cette culture commune toujours basée sur la parole et les besoins exprimés par les premiers concernés et les premières concernées.

Je peux vous rappeler le plan d'action pour l'égalité professionnelle que nous avons voté lors du précédent Conseil municipal. Le projet Discr-O a pu reprendre son cours normal malgré la crise sanitaire et se terminera fin juin 2022. Le groupe de travail sur la précarité menstruelle a permis de répondre aux demandes des premières concernées et associations. Les formations se poursuivent auprès des agents et agentes de la Ville et de nos partenaires. Le projet de la Maison de l'égalité et des droits s'installe progressivement, nous allons commencer le travail de concertation auprès des associations de personnes concernées afin que ce projet réponde au mieux aux besoins identifiés. Le réseau de vigilance continue son action de détection et de traitement des discriminations avec les professionnels de l'emploi, du logement, de l'accompagnement social, toujours avec des juristes et des sociologues. La permanence juridique est assurée pour favoriser la mobilisation du droit de la non-discrimination par les victimes.

L'ensemble des actions est détaillé dans le rapport donc je ne vais pas détailler plus, mais la réelle égalité est un avenir souhaitable pour tous et toutes, donc faisons-la advenir ensemble.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- J'ai plusieurs demandes d'intervention. Il ne vous aura pas échappé qu'il y a un invité dans la salle du Conseil, alors je ne le dis pas pour le sujet de la lutte contre les discriminations, c'est un invité technologique. On a mis un petit compteur pour que chacun se rende compte à la fois du temps de parole qu'il utilise et pour que l'on soit bien garanti de l'impartialité des temps de parole pour chacune et pour chacun. Ce n'est pas moi qui le mets en marche, mais il se mettra en place conformément aux accords que nous avons avec chacune et chacun des présidentes ou présidents de groupe lorsque nous préparons ce Conseil.

La première intervention, c'est une intervention conjointe du groupe Communistes et Républicains et de Villeurbanne Insoumise Ensemble, et c'est Mme Muriel Betend qui prend la parole. Madame Betend la parole est à vous et le chronomètre s'engage.

Mme BETEND.- Merci Monsieur le Maire. Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Il ne suffit pas d'énoncer un principe pour le faire advenir. Les rapports de domination et d'exclusion qui traversent notre société sont le fruit d'une longue histoire, aussi ne suffit-il pas d'inscrire partout liberté, égalité, fraternité, ni de répéter cette formule dans chaque discours pour que notre société devienne subitement libre, égalitaire et fraternelle. C'est là tout le sens de l'action contre les discriminations : agir concrètement pour rendre effective la promesse républicaine que chaque personne ait la même légitimité pour prendre part à notre société.

Dans ce domaine, il y a deux méthodes diamétralement opposées. L'une consiste à renvoyer les phénomènes de discrimination à autant de situations individuelles imputables à des mauvais comportements qu'il conviendrait de condamner. C'est une approche morale et pour tout dire paternaliste, qui se borne à classer les citoyens en victimes, coupables et témoins. L'autre méthode consiste à identifier les caractères structurels des dominations et des discriminations. C'est cette approche sociale qui permet d'agir sur les conditions matérielles d'apparition et de reproduction des inégalités.

Je tiens ici à saluer la démarche décrite dans le rapport qui privilégie la deuxième méthode, une démarche qui appréhende les multiples formes de discriminations, leurs différences et leur intersection. Dans le climat macarthyste actuel, c'est une marque de courage politique que de s'engager dans cette voie.

Pour illustrer le caractère structurel des dominations, permettez-moi de prendre l'exemple de la fonction publique. Les statuts de la fonction publique ont été pensés afin de garantir l'égalité entre les agents, recrutement par concours, évolution des carrières décidée collectivement, grille salariale précise. Malgré cela, on constate que la répartition des sexes n'est pas la même suivant les métiers et que des écarts de salaire existent entre les hommes et les femmes au profit des premiers. En tant qu'employeur, ce n'est pas notre faute si les structures sociales conduisent à cette situation, mais en tant qu'employeur c'est notre responsabilité de tout faire pour y remédier. C'est ce qui est fait par exemple avec le suivi de l'évolution des carrières décrit dans le rapport et c'est une bonne chose.

Ces dernières décennies, nous avons la chance de connaître une période de relatifs progrès sur la connaissance et la réduction des discriminations, mais le contexte politique s'assombrit, la recrudescence de discriminations religieuses par exemple, actes islamophobes et antisémites en particulier, doit nous alerter sur le fait que les avancées ne sont pas des acquis. C'est pourquoi il est essentiel de rester mobilisés sur ces questions et notre équipe municipale se doit de poursuivre dans cette direction.

Je vous remercie de votre attention et j'ai dépassé le temps !

M. LE MAIRE.- On va considérer que l'on est un peu comme sur les radars pédagogiques, c'est-à-dire que sur le premier Conseil il n'y aura pas de sanction, mais les autres fois je pourrais être amené à vous demander de conclure. Vu que c'était vous la première je n'ai pas voulu le faire. C'est aussi un outil pédagogique pour « gérer », je le redis, l'impartialité de la répartition du temps de travail entre chacun des groupes.

La parole est ensuite au groupe Villeurbanne Progressiste. C'est Mme Prost qui intervient. La parole est à vous.

Mme PROST.- Merci Monsieur le Maire. Monsieur le Maire et chers collègues,

Comme cela a été rappelé, la démarche de lutte contre les discriminations a été commencée il y a plus d'une quinzaine d'années et même depuis 2002 d'après les informations que j'ai retrouvées. Toutefois, nous osons croire que cette volonté était déjà présente dans les politiques publiques des décennies précédentes au vu des valeurs républicaines qui ont toujours été véhiculées par les exécutifs villeurbannais successifs. Ceci dit, une meilleure communication a bien sûr toujours du bon, notamment les campagnes d'affichage relatives à l'égalité professionnelle et la féminisation des noms

dans l'espace urbain qui participe d'un travail de transmission, notamment quand ces lieux sont liés à l'éducation.

La parité n'est pas encore acquise dans toutes les sphères, notamment économiques, pour preuve la proposition de loi Rixain, que nous souhaitons ici saluer, qui fixe l'objectif de 40 % de femmes dans les instances dirigeantes en 2030 Rappelons aussi qu'il existe 23 critères de discrimination, ce qui révèle bien que chacun d'entre nous ou presque peut un jour être confronté à une discrimination dans sa vie professionnelle ou quotidienne. Ce combat n'est donc évidemment pas seulement l'affaire des femmes ou de minorités, mais bien celle de tous.

À ce titre, nous sommes interpellés d'apprendre qu'un séminaire de formation s'est tenu le 15 mars dernier pour les élus de la majorité. Pourquoi ne pas nous inclure dans cette démarche qui concerne l'ensemble du Conseil municipal ? Soit vous considérez que l'opposition est en avance sur le sujet, ce qui est quelque peu flatteur, soit vous ne souhaitez pas vraiment que chacun puisse se saisir totalement de cette culture commune qu'évoquait Mme Fort et qui se doit de dépasser un cadre partisan et nous le déplorons.

En ce qui concerne la jeunesse, elle n'est pas épargnée par ces situations et il suffit de s'intéresser à la problématique du harcèlement scolaire pour s'apercevoir des liens étroits qui existent très souvent avec des motifs de discrimination, notamment liés à l'orientation sexuelle, l'origine, l'apparence physique et différents handicaps.

Si nous sommes pleinement engagés dans la lutte contre toutes les discriminations, nous sommes étonnés de lire qu'il faut prendre en compte leur dimension systémique dans la politique municipale et la mise en avant d'un ouvrage faisant état du déni de discrimination et ce, malgré la communication et les initiatives prises de longue date à Villeurbanne et encore récemment. Ainsi, y aurait-il des cas de discrimination systémique au sein de certains services ou dans des directions en lien avec des usagers ? Si de tels faits avaient été avérés, et des faits graves *a priori*, il nous semble bien qu'ils auraient été ébruités à juste titre.

Bref, soyons vigilants de ne pas tomber dans les excès de la « culture *woke* » arrivant des États-Unis. Faisons confiance à nos principes républicains, à nos institutions judiciaires et à la vigilance de chacun, sans faire peser le doute sur chaque collectivité, employeur ou personne privée et sans appréhender tous litiges par le biais d'une probable discrimination, sans les nier pour autant.

Si nous approuvons bien sûr sur le fond ce rapport, nous souhaitons garder une approche volontariste, pragmatique et exemplaire de la lutte contre les discriminations, sans voir utiliser des termes qui ne correspondent pas à notre tradition du vivre-ensemble républicain.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Les Écologistes, M. Paul Campy.

M. CAMPY.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

2001, Loft Story, Steevy. 2002, Anne-Laure, la Star Academy. Cela peut prêter à sourire, mais ce n'est que depuis le début des années 2000 que les homosexuels sont visibles à la

télévision. Lorsque l'on a peur de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de qui nous sommes, voir que nous ne sommes pas seuls nous rassure et je l'ai vécu.

« Je ne suis pas une blague », « J'aime qui je veux et je le montre », « Je suis comme je veux pas comme la norme le veut », c'est ce que l'on pouvait lire sur les affiches de Daniel Arzola lors de la campagne d'affichage de septembre dernier, une campagne de sensibilisation contre ce qu'on appelle les LGBTIphobies, menée en collaboration avec la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, le centre LGBTI+ de Lyon, le Sytral et la Ville de Villeurbanne, mais c'est aussi une campagne de communication pour ceux qui se sentent mal dans leur peau et qui peuvent compter sur notre soutien. Vous êtes différentes, vous êtes différents. Être différent, c'est être comme tout le monde. Être différent et respecter les différences des autres, c'est être comme tout le monde devrait être. Il y a des différences qu'on ne choisit pas et des choix que nous assumons. Si les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, ils restent inégaux face à la vie.

Dans toutes les composantes de la société, le chemin est encore long pour faire évoluer toutes les mentalités qui restent dans des préjugés, des représentations, des peurs. Des peurs exacerbées dans un débat national qui voudrait suggérer que le péril viendrait de l'autre, origine ethnique et raciale, nationalité, convictions religieuses, statut social, mariage pour tous. « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis », écrivait Antoine de Saint-Exupéry. Ce sont les préjugés qui font de la différence une opposition et oui, il faut faire un effort pour tous vivre ensemble, mais c'est cet effort qui fait de la diversité une richesse et de l'humanité notre dénominateur commun.

Et Villeurbanne contribue, à son niveau, à lutter contre les discriminations avec le réseau de vigilance pour l'égalité et la non-discrimination, la sensibilisation et la formation des agents et, pourquoi pas, en valorisant les femmes de l'histoire, en renommant par exemple le lycée Pierre Brossolette en Gilberte et Pierre Brossolette. Les collectivités locales ont un rôle d'exemplarité, mais aussi d'action car avant la promotion de la diversité vient la lutte contre les discriminations et nous exprimons notre satisfaction à approuver ce rapport annuel qui ne fait que ponctuer un combat de chaque instant.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole pour une intervention groupée entre le groupe Radical et place publique et le groupe Socialistes et Citoyen.nes Villeurbannais.e.s, Mme Sylvie Donati.

Mme DONATI.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Lors du précédent Conseil municipal, nous avons eu à nous prononcer sur le plan d'action concernant la non-discrimination professionnelle. Si nous disposons *a priori* des leviers nécessaires pour résorber ces discriminations, il est certain que nos ambitions ne s'arrêtent pas aux limites de notre institution. Notre devoir d'exemplarité s'inscrit dans une démarche plus globale à destination de toutes les Villeurbannaises et de tous les Villeurbannais.

Cette année encore nous devons saluer le travail accompli par la mission transversale de lutte contre les discriminations, elle-même rattachée à la direction générale des services. Cette mission est un appui précieux pour opérer les ambitions que nous portons sur le plan politique.

La clarté du rapport invite à ce qu'il soit largement diffusé. De l'accès à l'emploi ou au logement, auprès des administrations, les citoyennes et les citoyens sont quotidiennement confrontés à des discriminations. L'information est un pas vers la lutte effective contre ces phénomènes.

Villeurbanne a aussi su se montrer avant-gardiste, par exemple sur les questions liées au genre ou à l'orientation sexuelle qu'évoquait Paul Campy, des affiches flamboyantes ont fleuri dans l'espace public portant des messages forts d'égalité. Dans le même esprit, soulignons le travail entrepris avec la mise en place de la commission de dénomination des espaces urbains. Nous sommes convaincus que ce type d'actions ciblées participent à faire évoluer les mentalités et à encourager les personnes à briser des tabous d'un autre temps. Affirmer sa différence est une liberté que l'on est en droit d'attendre dans toute société démocratique. Politiquement, nous avons le devoir de garantir un cadre favorable à cette expression en sensibilisant les habitantes et les habitants, dès le plus jeune âge, et en contribuant à un plaidoyer qui dépasse les frontières de Villeurbanne.

Rappelons que la discrimination est une infraction et que c'est à la justice qu'il appartient en dernier ressort de juger et réprimer les agissements discriminatoires. L'accès aux droits n'est pas encore optimal et beaucoup d'entre eux demeurent sous les radars de la puissance publique. Saluons aussi les efforts entrepris pour accompagner les victimes. Ce travail se fait en coopération avec les associations avec qui nous avons noué de précieux liens après plus de 15 ans d'actions communes.

En cette semaine du handicap, porter la lutte contre les discriminations comme un pilier de notre action municipale est une façon de promouvoir l'universalité des droits humains et de les concrétiser dans la réalité quotidienne des individus. Plaidons pour une société ouverte et apaisée où la différence n'est pas vectrice de repli, mais bien de cohésion au sein d'un récit collectif.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. Pour éviter les discriminations, vous avez toutes et tous largement dépassé le temps qui vous était imparti, comme cela, je ne peux réprimander personne. Madame Fort, plus sérieusement.

Mme FORT.- Je vous remercie pour votre soutien, chers collègues, et je souhaiterais répondre à Mme Prost concernant la formation. Nous avons souhaité que cette formation soit faite pour les personnes dans l'exécutif, nous avons fait des ateliers avec des sociologues, des chercheurs, des associations, autour de thèmes, afin que l'on puisse travailler concrètement autour des problématiques auxquelles nous allons être confrontés dans nos délégations afin de prendre à bras-le-corps ces questions et cette mission transversale dans nos politiques publiques. Nous étions en train de construire notre plan de mandat et il nous est apparu essentiel de former les gens qui étaient en train d'écrire ce plan de mandat.

Quant à vos doutes concernant la nécessité de ces actions ou l'exagération de nos mesures, je vois que vous suivez particulièrement les réactionnaires pour parler de wokisme, donc je vois qu'utiliser certains mots est plus autorisé que d'autres.

Mme PROST.- J'ai bien dit, entre guillemets, Madame Fort. Je le précise.

Mme FORT.- Je vois que vos propos montrent exactement votre méconnaissance du sujet, donc par avance, la prochaine fois que je ferai une formation vous serez cordialement invitée parce que si vous connaissiez bien le sujet vous auriez pu préciser qu'il y avait 25 critères de discrimination et non 23.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. Je note en tout cas le souhait de l'ensemble des membres de la majorité de se former à ces questions-là et je ne doute pas un instant que Mme Fort saura trouver le lieu pour que ces échanges collectifs, qui peut-être de quelques divergences peuvent nous amener à des convergences, comme nous l'a proposé Tuna Altinel en introduction.

Ce rapport n'est pas soumis aux voix puisque c'est un travail d'information qui est fait de notre Conseil municipal.

Je vais passer au deuxième rapport, qui lui non plus ne fera pas l'objet d'un vote. Jusqu'à présent c'était le rapport sur le développement durable, mais il va prendre un autre nom que Mme la première adjointe va vous présenter. Madame la première adjointe.

2 - NOUVEAU FORMAT DU RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COLLECTIVITÉ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE DE VILLEURBANNE – Mme Agnès THOUVENOT

Mme THOUVENOT.- Merci Monsieur le Maire, chers collègues,

En effet, je vous présente aujourd'hui le plan de transition écologique. Ce plan de transition écologique, pour cette année, vient remplacer le rapport de développement durable. Je reviendrai en fin d'intervention sur la suite que nous donnerons à ce plan.

Même si c'est moi qui prends la parole aujourd'hui, c'est d'abord un travail collectif que nous avons mené puisque 17 élus, adjoints ou conseillers municipaux délégués, ont travaillé sur le document que vous avez devant vous. C'est un document riche qui va nous permettre, d'une part de passer du discours aux actions, mais surtout d'accélérer et d'amplifier des actions déjà menées de longue date au sein de la Ville, car nous ne partons pas de rien, Villeurbanne a de longue date entamé une démarche responsable et innovante en matière d'écologie. Dès les années 2000, pour rappel Villeurbanne avait interdit tout usage de pesticides dans ses espaces verts, elle a réalisé son premier audit énergétique au tout début des années 90 et elle a ouvert au début des années 2010 une cuisine centrale en régie municipale, qui nous permet depuis de maîtriser la qualité des approvisionnements.

Ce plan détaille trois luttes. C'était la lutte contre les discriminations, par Agathe Fort, et là je vous propose trois luttes. La première, c'est lutter et réduire nos émissions de gaz à effet de serre, c'est lutter pour le développement de la biodiversité et pour la préservation des ressources. Pour nous, la transition écologique, et c'est la philosophie aussi de ce plan de transition écologique, ne pourra se faire qu'à trois conditions.

La première, c'est que la transition écologique doit apporter un mieux-vivre, c'est l'enjeu de la santé. Nous le savons, le dérèglement climatique et la mauvaise santé de notre environnement ont des conséquences majeures sur la santé humaine et les changements que nous devons faire sont au service de notre santé, avec une vigilance plus particulière pour les plus vulnérables

Deuxièmement, nous ne ferons pas la transition écologique tout seuls, nous devons faire alliance, nous l'avons bien vu avec la COP 26. Côté États, il y a encore du travail pour qu'il y ait un vrai consensus, un vrai travail collectif, mais nous savons qu'à l'échelle des territoires, habitants, associations, entreprises locales, nous savons et nous pouvons travailler ensemble. C'est le sens du manifeste qui ouvre ce document. Nous proposerons aux élus, aux citoyennes et citoyens, aux associations, aux acteurs économiques, de se signer de ce document parce que pour nous il faut embarquer les habitants, il faut embarquer le territoire. Pour mémoire, les émissions de gaz à effet de serre de la ville ne représentent que 5 % des émissions du territoire, donc nous devons agir ensemble.

Enfin, et c'est la troisième condition, nous devons changer notre rapport au monde. Nous devons renouer avec la nature, la sensibilité, l'émerveillement face au vivant. Malgré tous les progrès, nous ne ferons pas la transition écologique avec une approche seulement technologique, nous devons renouer avec le spectacle du vivant.

Une fois que l'on a passé ces éléments un peu plus philosophiques, revenons à une approche plus pragmatique. Nous avons dans le plan de transition écologique trois parties distinctes. Une approche thématique, vous le voyez, eau, énergie, végétalisation, mobilité, urbanisme, alimentation, ces volets sont portés beaucoup par mes collègues élus, adjoints, conseillers municipaux délégués. Nous avons approfondi ici le plan de mandat et donné un cadre politique aux multiples délibérations que nous votons au Conseil municipal, mais sans lequel finalement nous n'avons pas forcément une visibilité et s'inscrit dans un plan d'action très cohérent. Ce plan permet de donner un cadre cohérent à toutes les actions conduites.

La deuxième approche est celle de l'accompagnement à la transition. Nous avons fait le choix d'affirmer que certains publics sont prioritaires, notamment les agents municipaux qui sont pour nous les chevilles ouvrières de cette transition écologique. Nous savons que beaucoup d'entre eux sont déjà engagés à titre personnel, maintenant il faut, dans le cadre professionnel, qu'ils puissent aussi exprimer leurs envies, leurs compétences qu'ils ont acquises dans leur vie personnelle ou associative.

Nous devons aussi soutenir les cadres d'intervention qui doivent évoluer, nous devons soutenir par le biais de la formation l'adaptation des pratiques professionnelles, je pense notamment en particulier aux professionnels qui interviennent dans les espaces verts. On le sait, le dérèglement climatique nécessite d'adapter des pratiques professionnelles à l'aune des sécheresses répétées et l'augmentation moyenne des températures. Par exemple, il faut changer les espèces végétales, il faut tailler différemment, il faut ne plus arroser. Un plan de formation ambitieux a été élaboré.

Deuxième public prioritaire, la jeunesse, les enfants, la toute petite enfance, la démarche d'éco-labellisation des établissements d'accueil du jeune enfant, dans lequel nous avons fait la conférence de presse ce matin, illustre bien les enjeux extrêmement importants

autour des 1 000 premiers jours de l'enfant, comment la santé des enfants est extrêmement liée aux enjeux de transition écologique. C'est autour de ces sujets-là que la direction de la petite enfance va engager l'ensemble des établissements petite enfance dans cette démarche.

Autre public prioritaire, les enfants, avec la transformation de Chamagnieu en un écocentre, nous y reviendrons.

Puis, l'accompagnement à la transition écologique sera amené à s'enrichir tout au long du mandat. Nous avons notamment l'obligation d'embarquer les acteurs économiques pour faire cette transition écologique.

Le troisième axe, c'est l'animation interne de la collectivité, c'est l'entrée dans une démarche qui était appelée anciennement Cit'ergie, qui est portée par l'ADEME, qui va nous permettre de disposer d'indicateurs consolidés et communs à plus d'une centaine de villes pour nous permettre de nous comparer et de travailler en collectif avec d'autres collectivités. Ce troisième axe comporte aussi des enjeux qui sont très transversaux : la commande responsable, la sobriété numérique, l'éco-responsabilités des événements, une dimension qui sera bien sûr intégrée à Capitale française de la culture.

Pour terminer, ce plan présente donc des engagements nouveaux. Si nous l'appliquons, nous parviendrons à réduire de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre sur un référentiel de l'année 2010, mais nous développerons aussi d'autres indicateurs, parce que comme je le disais, tout ne peut pas se réduire aux émissions de gaz à effet de serre, notamment la biodiversité ou les surfaces perméables que nous gagnons chaque année à Villeurbanne. Puis, l'an prochain, ce rapport de plan de transition écologique sera agrégé d'autres rapports, notamment sur la dimension sociale.

Chers collègues, ma collègue Agathe Fort nous a présenté le rapport en matière d'égalité femmes-hommes, qui constitue une véritable lutte sociale, d'autres chantiers pour réduire les inégalités sociales sont à l'œuvre, je pense notamment à la lutte contre le sans-abrisme.

À l'instar des mécanismes de protection sociale qui se sont développés tout au long du XXe siècle et dont les ordonnances de 45 ont été l'aboutissement avec un socle extrêmement important de protection sociale, je suis convaincue que nous aurons aussi à bâtir des mécanismes de protection climatique. Peut-être que ceux-ci seront moins individuels, plus collectifs, imbriquant des échelles de territoires diverses, bref, le chantier dépasse notre seule assemblée, mais là aussi nous avons à prendre notre part.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. Ce n'est pas un rapport qui est voté, mais il y a un temps de parole possible.

J'ai plusieurs demandes d'intervention. La première est pour le groupe Socialistes et Citoyen.nes Villeurbannais.e.s. On est cette fois-ci sur un temps de 3 minutes, maintenant vous avez vu comment cela marchait et je souhaite que l'on puisse respecter ce temps. J'espère bien sûr que la machine va se mettre en marche. La parole est à Laura Gandolfi pour 3 minutes.

Mme GANDOLFI.- Monsieur le Maire et chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Alors que Villeurbanne n'avait guère d'atouts en matière de nature en ville, lié à son passé industriel et à sa densité de population, elle est devenue une commune avant-gardiste sur les questions environnementales à l'instar de Lazare Goujon qui a misé sur l'échelon municipal pour corriger les lacunes de la société productiviste et capitaliste.

Notre plan de transition écologique, son ambition et son pragmatisme permettront à Villeurbanne de conserver sa longueur d'avance en matière d'écologie urbaine. Les mouvements citoyens ne manquent pas d'exprimer leur défiance à l'égard des gouvernements qui ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. De la première conférence internationale sur l'environnement en 72 à Stockholm à la COP 26 de Glasgow, sans oublier le 14 octobre 2021 où l'affaire du siècle a fait condamner l'État français pour son inaction, notre plan de transition prend donc le contre-pied de la doctrine simpliste et, disons-le, libérale qui consiste à faire reposer l'enjeu climatique et environnemental sur les épaules des seuls individus. En effet, nous constatons des inégalités entre les classes moyennes et/ou privilégiées qui ont la possibilité de faire des choix sur leur mode de consommation et de transport et les classes populaires qui, même si elles sont sensibles au défi qui nous est posé, n'auront pas les moyens financiers de ces choix.

L'ambition affichée de faire supporter l'effort de manière collective et proportionnée aux moyens de chacune et chacun est de faire preuve de pédagogie à l'égard de tous, on ne naît pas écocitoyen, on le devient. Cette construction se fait pas à pas et réclame une vraie volonté politique pour que la démarche soit pleinement effective.

Comme certains maires, nous croyons que les villes seront aussi le berceau d'une justice sociale et écologique et que le premier devoir d'une République écologique sera de mobiliser et de cultiver des citoyens éclairés sur les enjeux climatiques, mobilisés sur l'objectif de la transition énergétique, confiants dans les effets de celles-ci, car égaux devant les efforts à fournir et les bienfaits à en attendre. D'ailleurs Sylvester Turner, maire de Houston, qui est une ville membre du C40, explique comment le travail dans les villes peut conduire à une action nationale.

Je vous propose quelques exemples mis en œuvre ou à venir à l'échelle villeurbannaise, extraits des cinq volets de notre plan de transition écologique.

Dans l'énergie, améliorer l'isolation des bâtiments pour répondre à la fois à une diminution des effets de serre, mais aussi diminuer les factures de chauffage, poursuivre le raccordement de chauffage urbain. Le volet mobilité, nous attendons à Villeurbanne l'arrivée de deux tramways, le T6, le T9, un bus à haut niveau de service qui reliera la Part-Dieu à Genas, des pistes cyclables sécurisées devraient aussi inciter à prendre ou reprendre un vélo et avoir des retombées économiques par des achats de neufs, mais aussi d'ateliers de réparation.

Le volet végétalisation, la création de grands parcs, de parcs de proximité, vont être ouverts à la population, de la végétation dans les rues aux pieds d'immeubles contribueront à réduire les îlots de chaleur, les plantations citoyennes proposées aux habitants qui ont le goût du jardinage permettront de les augmenter dans une démarche commune Ville-citoyens.

Le volet eau, il faut maximiser l'infiltration de l'eau pluviale en veillant à ce que cela figure en bonne place dans les permis de construire, développer les réservoirs d'eau de

pluie qui pourraient nous permettre un meilleur entretien de nos espaces publics, désimperméabiliser les cours d'écoles.

Le volet déchets, les événements de sensibilisation organisés par la Ville et ses habitants, comme la fête de la propreté, la semaine européenne de réduction des déchets qui aura lieu pour la première fois à la fin du mois de novembre vise à informer sur le tri, la suppression du jetable dans la restauration, le développement de marchés propres, la collecte de biodéchets dont une expérimentation sera lancée à Villeurbanne au dernier trimestre 2022.

L'année Capitale de la culture sera aussi un levier pour l'éco-coresponsabilité du secteur culturel.

Le volet alimentation enfin, privilégier les producteurs de fruits et légumes de la région à des prix compatibles avec les revenus des plus modestes, développer les jardins partagés.

Ce ne sont que des exemples d'actions très nombreuses, détaillées dans le plan de transition décrit sur le site de la Ville.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble, M. Gaétan Constant.

M. CONSTANT.- Monsieur le Maire, chers collègues, chers Villeurbannaises et Villeurbannais,

Vous savez à quel point j'aime les images et je vais vous en proposer une. Admettons qu'un médecin prescrive une cure de désintoxication à un patient. Pour que sa santé s'améliore, il faudra un arrêt progressif de l'addiction qui se comptera en mois ou en années. Mais que penseriez-vous d'un médecin qui prescrirait une cure de 30 ans pendant laquelle l'objet de l'addiction serait disponible à volonté pour le patient ou la patiente ? C'est la situation dans laquelle nous sommes. Nous sommes addicts aux énergies fossiles et les prescriptions de nos gouvernants sont inefficaces pour éliminer notre dépendance.

À notre échelle d'élus locaux, nous améliorons le traitement. Dans toutes nos politiques, nous tenons désormais compte du changement climatique et nous avons un plan pour nous y adapter. Ce plan, nous le suivrons, nous mesurerons son avancement et ses conséquences concrètes. C'est nouveau, mais c'est pourtant le minimum.

Ce qui est moins nouveau et nous en sommes consternés, ce sont les 503 lobbyistes des énergies fossiles que l'ONG Global Witness a décomptés à la COP 26. Pour vous donner une idée, sachez que leur nombre est plus important que celui de la plus grande délégation étatique de la COP, car ces entreprises savent très bien où les décisions les plus retentissantes sont prises et ce n'est malheureusement pas à notre échelle que cela joue. Je n'ai personnellement encore jamais vu de lobbyistes de Total venir me contacter pour discuter la politique de Villeurbanne.

Encore une fois, les intérêts privés et de l'argent sont davantage représentés que ceux du plus grand nombre. C'est d'un changement total de modèle dont nous avons besoin, en nous appuyant sur les travaux d'associations, comme le scénario négaWatt pour l'énergie, en planifiant une action politique immédiate de rupture avec le capitalisme, nous

pourrons sauvegarder réellement la biodiversité et freiner le changement climatique. Nous agissons concrètement à Villeurbanne et nous attendons la même chose des États. Assez de fausses promesses, mais des solutions réelles comme la sortie des traités de libre-échange ou un grand plan d'isolation des bâtiments par exemple.

Pour enrayer le changement climatique et la baisse de la biodiversité, il faut donc des actions locales et c'est ce que prévoit ce rapport, réalisé de manière transversale en associant un maximum d'élus, ce qui est très positif. Mais plus que cela, il faut que les grandes entreprises privées cessent de sculpter notre imaginaire social.

Je conclus donc avec une citation tirée du livre « Dernières nouvelles du mensonge », d'Anne-Cécile Robert : « Pointer du doigt la responsabilité de l'être humain efface opportunément la responsabilité du productivisme ou du mode de production capitaliste au profit d'une sorte de pensée unique, de lutte de chacun contre le changement climatique qui fait la part belle au capitalisme vert. »

Je vous remercie

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Villeurbanne Progressiste. Je ne sais pas qui intervient ? Monsieur Colson.

M. COLSON.- Monsieur le Maire, chers collègues,

Nous aussi sommes convaincus que les Villeurbannaises et les Villeurbannais ont un rôle à jouer en matière de développement durable et de transition écologique. Ce qui est dommageable pour un sujet si important, c'est que ce qui nous est proposé ce soir, dans sa forme, je viendrai sur le fond plus tard, peut laisser croire un traitement peu fouillé du sujet. D'abord, le document nous est parvenu en commission le jour même de sa tenue et ce soir nous avons une version papier que nous découvrons quasi à l'instant. Nous avons donc travaillé sur un document qui n'est pas celui donné ce soir. S'y ajoutent, en tout cas pour ce qui est du document qu'il nous a été donné de travailler, des coquilles nombreuses, des phrases alambiquées ou creuses, des phrases tronquées ou des parties non complétées.

Quelques exemples : page 37, « par ailleurs le territoire de la Ville comprend de nombreuses pépites associatives qui travaillent dans le domaine de la transition écologique. Voici quelques exemples. » On les attend toujours. Dans la partie, faire la transition avec les citoyens, le chapeau politique, dans la version papier il est désormais présent, mais il n'était pas présent ainsi que le chapeau du lien avec la Métropole. Ou bien une phrase comme page 4, « Au-delà d'une approche bas carbone de l'organisation de capitale française de la culture 2022, il s'agira d'intégrer dans la programmation ce nouveau rapport au monde conjuguant nature et culture pour ne pas dissocier la contemplation du vivant, du spectacle vivant. » La programmation Villeurbanne Capitale française de la culture est ambitieuse et nous la saluons, a été présentée, mais à défaut on aurait pu présenter les peintures rupestres des premiers hommes, Les Quatre Saisons de Vivaldi, L'appel de la forêt ou Danse avec les loups.

Sur le fond maintenant, on notera d'abord que le concept de développement durable est ici réduit à la portion congrue de la transition écologique, c'est pour cela sans doute que nulle part n'apparaissent les mots science ou scientifique, alors que Villeurbanne a sur

son territoire un campus à vocation scientifique de haute tenue, on aurait pu associer la démarche à un laboratoire.

Les objectifs ensuite et les réalisations envisagées questionnent tant c'est parfois un inventaire à la Prévert. Est affiché ainsi un triplement des jardins partagés de 10 à 30, mais selon quelle répartition sur le territoire, est-il envisagé des échanges de production, de pratiques d'un jardin à l'autre, des échanges de graines, d'essences ? Sont évoqués, je cite : « une brigade du cadre de vie, un tiers lieu alimentaire, un plan de mobilité scolaire ». Au-delà des appellations quelque peu orwelliennes, on ne sait pas ce que cela recoupe.

Au niveau de Cusset, je cite à nouveau : « couvrir et végétaliser une partie du périphérique », mais est-ce partagé par toutes les composantes de la majorité municipale ? Sur le déploiement des flottes de vélos, selon quelles modalités ? Partenariat privé-public ? Avec quel encadrement ? Quand on se souvient des trottinettes encombrant les trottoirs et auxquelles fort heureusement votre prédécesseur avait mis le holà. Sur la récupération des eaux grises des piscines municipales, qu'est-ce à dire précisément ?

Si mon propos peut apparaître un peu sévère, c'est parce que, et c'est partagé, nous n'en doutons pas dans cette Assemblée, le sujet est d'importance et se joue dans une dialectique entre macro et micro, de la COP 26 qui vient de s'achever, à notre commune, aux gestes de tout un chacun. Et pour ce qui est de chacune et chacun des habitants de Villeurbanne, l'ambition n'est pas dans une accumulation, mais dans des mesures parfois modestes, certes, pratiques, concrètes, que nous avons du mal à voir dans ce rapport.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Les Écologistes, M. Antoine Colliat.

M. COLLIAT.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Vous imaginez bien notre satisfaction de voir un manifeste de la transformation écologique et un plan de la transition écologique porté et impulsé par notre municipalité. Les écologistes, je pense aux femmes et aux hommes des générations précédentes qui étaient souvent pris pour des illuminés mais qui n'ont jamais abdiqué, ont longtemps été des lanceurs d'alerte peu écoutés se heurtant au dédain que recevaient leurs arguments. Ils étaient juste un peu en avance sur leur temps.

Citoyens et citoyennes informés, nous entendons les scientifiques nous dire qu'une partie du vivant, au sens large, est menacée. Élus, nous devons prendre la part qui est la nôtre pour agir afin de freiner, puis stopper la dégradation de notre environnement, protéger les plus fragiles économiquement et socialement qui sont les premiers impactés, alors que ce sont eux qui contribuent le moins à cette dégradation, comme il est mentionné dans ce document. Nous devons pouvoir dire à nos enfants et petits-enfants, nous savions et nous avons agi.

L'enjeu pour nous est aujourd'hui de rendre concret, tangible, ce plan de transition écologique ambitieux et désirable. Si nous sommes surpris d'y voir mentionnée la couverture partielle du boulevard Laurent Bonnevey, nous souscrivons pleinement aux nouveaux moyens budgétaires dégagés en fonctionnement, notamment en ressources

humaines et en investissement. Il convient de mettre les sacro-saints équilibres budgétaires en regard des enjeux climatiques et de la nécessaire résilience de nos villes.

Évoquer l'énergie, la mobilité, la biodiversité, l'eau, les déchets, l'alimentation, l'urbanisme, montre la complexité de cette transformation que nous conduisons et le nécessaire travail en transversalité entre élus, nous croisons et ajustons régulièrement nos orientations sous la coordination d'Agnès Thouvenot, première Adjointe, et transversalité nécessaire également entre services.

Si les engagements internationaux de lutte contre le réchauffement climatique, comme la COP 26 de Glasgow tout dernièrement, tentent de donner une direction, ils nous montrent aussi que les beaux discours sur l'écologie et la prise d'engagements ambitieux se heurtent dans leur mise en œuvre à la difficulté de changer nos façons de faire, nos comportements, au rang de situations au conservatisme. Parler d'urgence pour le climat depuis plus de 10 ans, c'est à la longue décrédibiliser le terme. L'urgence n'est plus devant nous, nous y sommes, il s'agit maintenant de parler d'actions collectives et immédiates pour le climat. Soyez assurés que les élus écologistes sont mobilisés plus que jamais pour mettre en œuvre concrètement les orientations présentées aujourd'hui dans le plan de transition écologique.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Radical et place publique.

M. VERMEULIN.- Monsieur le Maire, chers collègues,

Le rapport développement durable de la Ville, c'est une obligation depuis un certain nombre d'années mais c'est surtout bien plus que cela, c'est un outil puissant pour mener, évaluer, partager une politique structurée et de long terme parce que l'on sait très bien que le long terme, cela ne fonctionne que si on évalue régulièrement ce que l'on fait et si on le partage avec le plus grand nombre dans la transparence.

Cette nouvelle formule qui nous est présentée aujourd'hui donne beaucoup plus de clarté et de lisibilité, les indicateurs chiffrés et pertinents sont extraits, sont immédiatement identifiables, facilement, donc c'est à la fois un gage de transparence et un moyen efficace pour baliser le chemin d'une étape à une autre. Agnès Thouvenot l'a dit, c'est aussi quelque chose d'important de pouvoir se comparer, d'autant que Villeurbanne n'a pas à rougir de la comparaison, donc accepter les comparaisons régulières, accepter des points de repère bien visibles, c'est quelque chose d'important.

Cette mise en forme a aussi le mérite de prendre pleinement en compte toutes les composantes de l'action municipale, c'est quelque chose aussi qui est beaucoup mieux construit, beaucoup plus mis en évidence aujourd'hui, notamment les démarches portées par le CCAS et cela va même au-delà, en incluant la mobilisation et l'accompagnement des citoyens et des autres acteurs locaux comme les associations ou les acteurs économiques. Enfin, les liens avec la Métropole qui sont aujourd'hui primordiaux, donc qui prennent toute leur place, c'est très important également.

C'est donc une ville au sens plein, au sens entier du terme, qui avance sur la voie de la transition aujourd'hui, dans ce rapport, de la transition écologique puisque l'on a un plan de transition écologique. J'ai vu que mes collègues avaient rebondis sur ce sujet, comme

c'est souvent le cas en Conseil municipal, pour évoquer des sujets nationaux, alors je vais faire une minuscule incursion pour profiter de l'image de Gaétan Constant tout à l'heure, si on veut sauver le malade rapidement, à un moment donné, et c'est valable dans toute la politique qu'on peut mener sur le plan environnemental, on va avoir des choix à faire qui obligent à hiérarchiser des objectifs, ce n'est pas quelque chose d'évident, et notamment sevrer le malade des énergies fossiles, c'est aussi, malheureusement, reporter l'objectif de sortir du nucléaire. C'est une position que l'on peut assumer de notre côté.

Ce petit aparté étant fait, l'idée quand même que je voudrais aussi avancer aujourd'hui, c'est que le développement durable qui au départ est le sujet, va au-delà évidemment de l'écologie, même si c'est très important et fondamental, même si un sujet domine le reste, dans un cas comme celui-là, il sera mieux porté, la transformation se fera mieux si on est dans une démarche intégrée, une démarche globale.

Nous voulons voir dans ce travail une première étape, une étape très solide avec vraiment des réalisations et des projets de grande qualité, mais un travail qui devra aboutir par la suite à l'élaboration d'un rapport développement durable englobant l'ensemble des stratégies et actions permettant une transformation globale de la société, s'appuyant également sur les transitions sociales et démocratiques auxquelles il faudra ajouter bien sûr la transition économique, même si la Ville a moins de leviers à sa disposition, mais on a vu y compris dans ce rapport que l'on peut en avoir quelques-uns. C'est donc une tâche d'ampleur, vraiment d'ampleur.

La qualité de ce premier travail et la richesse de l'action municipale dans les autres domaines évoqués nous donnent des raisons d'être optimistes et nous suivrons avec intérêt et vigilance les avancées ultérieures qui devraient conduire l'année prochaine, nous l'espérons, à un rapport développement durable, donc au-delà du plan de transition écologique qui encore une fois est assez exceptionnel, reflétant pleinement les transformations importantes en cours dans notre ville.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Génération.s.

M. BRISSARD.- Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Comme chaque année depuis 2010, notre collectivité présente au Conseil municipal son rapport de développement durable. Cette année la forme et le contenu ont été considérablement revus. Nous avons fait le choix de ne pas donner à voir une liste détaillée des réalisations de la Ville au cours de l'année écoulée, semblant avant tout dire par la quantité des actions décrites que la Ville agissait. Cela était vrai, la Ville agissait, mais le sentiment que j'avais exprimé à ce sujet lors de la présentation de l'an dernier était que le cap dessiné par cette myriade d'actions ne paraissait pas évident à distinguer et que l'avancement progressif vers des objectifs de moyen terme était lui aussi peu lisible.

C'est sur ce constat partagé que l'équipe d'adjoints et de conseillers délégués qu'anime Agnès Thouvenot, a travaillé pour rendre plus lisible nos objectifs et identifier des indicateurs permettant d'en suivre la réalisation. C'est un travail en cours et beaucoup de choses sont encore perfectibles. Les services ont parfois été pris de court par rapport à une approche qui leur était nouvelle et des indicateurs ont été longs à rassembler.

Néanmoins, il traduit une méthodologie commune qui doit nous guider tout au long de ce mandat et s'enrichir année après année de nos réalisations en la matière. C'est pourquoi, dès le vote de ce rapport il sera nécessaire de se projeter dans ce que sera le prochain et commencer à le dessiner.

Une autre amélioration nous paraît être la mise en avant des acteurs qui, aux côtés de la Ville, concourent à ce que notre territoire accélère sa transition et ne laisse personne au bord du chemin. Enfin, le choix de la Ville de s'inscrire dans le processus de labellisation climat air énergie des territoires engagés dans la transition écologique de l'ADEME nous semble une garantie de robustesse dans la démarche que nous mettons en place et de convergence avec les autres collectivités qui y sont engagées, pour accentuer l'impact de nos actions.

Mais au-delà de la méthode, la question qui peut nous tarauder est celle de savoir si nos actions et nos objectifs sont à la hauteur des enjeux. Construire une ville qui doit s'adapter à une hausse de 1,5 degré des températures moyennes de la planète, comme il était prévu dans les Accords de Paris ou une ville qui doit adapter à plus 2,7 degrés, comme ce qui ressort de l'accord de Glasgow n'est pas la même chose. Dit comme cela, cela paraît abstrait, cela est même terriblement trompeur car cela donne l'impression qu'il faut juste trouver une ville dont la moyenne annuelle des températures serait de 2,7 degrés supérieure à la nôtre, pour s'y comparer et se rassurer sur sa parfaite viabilité.

Mais l'année écoulée est venue nous rappeler ce qu'allait être le changement climatique et ce à quoi nous devrions nous préparer, à savoir l'augmentation des phénomènes extrêmes avec des canicules inédites qui cette année sont venues frapper l'ouest du continent nord-américain, des épisodes de pluies et d'inondations, eux aussi inédits, frappant la vallée de La Vésubie ou l'Allemagne et qui sont venus nous rappeler la fragilité croissante de nos conditions de vie. Bien sûr c'était ailleurs, mais le 23 juin dernier Villeurbanne a également été confrontée dans une moindre mesure, certes, mais suffisamment pour que l'état de catastrophe naturelle soit déclaré, à des pluies importantes et c'est bien à l'aune de ces catastrophes que notre action doit être mesurée. Chaque dixième de degré que nous gagnerons, chaque inflexion de cette courbe des émissions de gaz à effet de serre se traduira par des catastrophes évitées ici ou ailleurs.

Alors, bien sûr, nous ne sommes qu'un petit bout de la solution, une simple collectivité locale aux ressources limitées, qui ne dispose d'aucune baguette magique. En revanche, nous avons cette détermination commune à assumer notre rôle, nous avons aussi la chance d'avoir une Métropole qui partage ces préoccupations et renforce notre action et peut être demain, à l'issue des élections législatives, un Parlement qui n'imaginera pas que le sujet principal du dérèglement climatique est le contrôle des frontières, dont certains semblent imaginer qu'il puisse aussi arrêter le soleil et la pluie et nous exonérer de la nécessaire fraternité mondiale que cette transition doit revêtir.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Communistes et Républicains. *(Pas de prise de parole.)*

Je vais laisser la parole à Agnès Thouvenot, première adjointe.

Mme THOUVENOT.- Merci Monsieur le Maire.

Chers collègues, merci de vos propos. Je souligne notre erreur matérielle, en effet le document définitif n'a pas été mis en ligne comme il aurait dû l'être, donc excusez-nous pour ce dysfonctionnement.

Je me permettrai de répondre Monsieur Colson, l'approche que nous avons voulue, c'est une approche systémique qui prenne en compte l'ensemble des éléments de transition écologique et bien sûr ce document n'avait pas vocation à faire 600 pages, à détailler la totalité de notre plan d'action, que nous viendrions finalement en début de mandat préciser l'ensemble des actions, comme vous dites par exemple sur la brigade cadre de vie. Ce sont des choses que nous sommes en train de travailler, ce n'est pas prêt encore. C'est un élément que nous avons annoncé dans le programme lors de la campagne électorale. En revanche, ce document vient donner un cadre cohérent et viendra donner un cadre de pensée aux différentes délibérations plus techniques, plus opérationnelles, qui arrivent au cours du mandat et c'est bien normal, nous avons été élus pour 6 ans et donc nous avons ce travail-là à conduire. Puis, une forme de modestie peut-être de se dire qu'au bout de 18 mois, nous n'avons pas la totalité des projets qui sont aboutis.

Également et pour reprendre une expression d'Antoine Colliat, nous allons ajuster, nous avons besoin aussi de débattre. Alors j'entendais sur la couverture du périphérique, mais nous avons les enjeux de mobilité, de ZFE, qui sont extrêmement compliqués à mettre en œuvre, notamment nous avons des enjeux de prise en compte les populations les plus modestes qui se lèvent tôt le matin, qui vont travailler parfois en horaires décalés dans les zones industrielles et pour lesquelles, ni les transports en commun, ni le vélo, ne sont des solutions idéales pour se rendre au travail. Nous avons besoin de travailler et ce sera ce débat-là qu'aussi le plan de transition écologique, par la manière dont nous l'avons abordé, peut nous permettre de mener des débats sereins dans cette Assemblée.

Voilà ce que je pouvais dire, je vous remercie pour vos différentes interventions. Nous reviendrons l'an prochain avec un plan de transition écologique qui sera étayé, sur lequel d'autres fiches actions seront implémentées et puis nous avons besoin de faire vivre le débat collectif avec les habitantes et les habitants sur ce sujet-là et nous sommes sûrs que l'assemblée citoyenne se saisira aussi de ces enjeux-là.

M. LE MAIRE.- Merci Madame la première Adjointe. Je veux d'abord remercier la qualité du travail entre les différents élus, je crois que c'est surtout cela qui a évolué puisque concernant les services, leur mobilisation était déjà importante sur ces thématiques, mais aujourd'hui il y a un travail transversal important qui a été mené, qui vient nourrir l'ensemble de nos politiques publiques.

Je suis content d'être à la tête d'un exécutif qui prend pleinement ses responsabilités en la matière et du coup j'ai un peu de mal, Monsieur Colson, à recevoir des leçons en la matière, vu le gouvernement que vous soutenez aujourd'hui et son peu d'enthousiasme parfois à aller au bout des projets qu'il annonce.

Vous me permettrez juste cette petite remarque concernant votre intervention, mais je ne veux pas que ce soit le cœur de celle-ci puisque ce que je veux retenir, c'est que notre ville ne renonce pas et bien sûr modestement, mais modestement quand même à la hauteur de 340 000 000 € d'investissement sur la totalité du mandat, d'un budget de fonctionnement de plus de 100 000 000 € chaque année, donc c'est une modestie qui a un

impact, qui a un impact avec l'ensemble des autres villes présentes sur le territoire mondial, puisqu'elles représentent 2 % de l'espace occupé mais 95 % des émissions de gaz à effet de serre, donc on a une forme de responsabilité et j'appelle de mes vœux que l'ensemble des villes s'engagent comme nous le faisons, au-delà des questions partisans, d'orientations politiques, mais dans des projets aussi volontaristes que le nôtre.

Monsieur Colliat, je n'ai pas bien compris votre surprise, c'est peut-être moi du coup qui suis surpris, je crois qu'il y a un accord très clair entre la Métropole et la Ville sur le fait que sur ce mandat des études seront menées sur la couverture du périphérique et donc nous nous attelons à ce travail-là, on n'a rien prévu de plus que cela dans le document.

Je vous remercie de votre attention. Ce rapport n'est pas soumis à un vote.

Nous allons poursuivre notre ordre du jour avec un troisième rapport, qui lui fait l'objet d'un vote, non pas sur, est-ce que l'on est d'accord ou pas, mais pour attester du fait qu'il y aura bien eu un débat sur ce rapport. Ce sont les subtilités des Conseils municipaux. Le rapport d'orientations budgétaires fera lui l'objet d'un vote.

Je vais laisser M. Jonathan Bocquet vous le présenter. Monsieur Bocquet, la parole est à vous.

3 – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022 – M. Jonathan BOCQUET

M. BOCQUET.- Merci Monsieur le Maire, chers collègues,

(Projection diaporama.)

Le débat sur les orientations budgétaires est une obligation légale préalable au vote du budget primitif qui interviendra en décembre et ce rapport doit permettre une réflexion contextuelle et stratégique sur les finances de la collectivité et sur le cadre général du budget primitif. Il va préciser d'une part, les conditions de l'action municipale en donnant à voir l'état des finances communales, le contexte et notamment le contexte national et il est l'occasion d'exposer les grandes lignes d'orientations de notre budget, qui sera donc présenté en décembre, et donc ce rapport n'a pas d'autre ambition que de présenter l'évolution globale des finances de la collectivité.

Dans cette présentation seront évoqués des données d'analyse rétrospective de la situation financière de la Ville, des données économiques générales qui pourraient prévaloir sur l'exercice 2022, les principales mesures du projet de loi de finances initiale 2022 et les grands principes d'équilibre du budget à venir.

Le contexte évidemment reste très particulier, avec une crise sanitaire toujours présente en filigrane et une reprise de l'activité qui permet au pays de se rapprocher de la situation d'avant pandémie sur le plan économique. Sur le projet de loi de finances 2022, j'en dirai quelques mots tout à l'heure mais il n'est pas caractérisé par des mesures phares sur le plan réglementaire pour les collectivités, à la différence par exemple de l'exercice 2021 qui avait vu la disparition la taxe d'habitation, l'une des principales ressources de la municipalité.

Les bases de fiscalité sur le temps long, on voit ici leur évolution, elles ont évolué en fonction de la variation nominale issue de la loi de finances annuelle d'une part, et sur la variation physique provenant des constructions nouvelles, des améliorations ou démolitions, d'autre part. On voit notamment pour le foncier bâti, les trois années qui avaient précédé la crise de 2008, une moyenne de 2,39 %, puis 1,36 % jusqu'en 2017 et récemment donc plus que 1,51 %, 0,87 % et 1,62 % en 2020. Pour la taxe d'habitation, quelque chose d'assez analogue, 3,89 % avant 2008, puis 1,65 % et aujourd'hui une diminution, qui est d'autant plus forte qu'il y a eu une petite erreur de calcul par la direction générale des finances publiques, donc vous avez la correction qui est effectuée. Il y a donc eu sur 2008 – 2017 un dynamisme plus important des bases de taxe d'habitation que des bases de foncier bâti. En 2021, vous le savez tous, désormais la taxe d'habitation a disparu, la variation physique des seules bases de foncier bâti ressort à 0,41 %, c'était ce qui était notifié provisoirement en mars, et donc comme je vous le disais, il y a une rectification des services fiscaux, la variation au final ressort à +0,27 % à périmètre constant.

La diapositive suivante nous montre le volume des dotations et compensations de l'État, qui progresse depuis 2018, +0,6 % en 2018, +4 % en 2019, +0,74 % en 2020 et malgré cela, la part de celles-ci dans les recettes réelles de fonctionnement reste largement inférieure au pic de 2004. Un chiffre qui est assez important à retenir, c'est qu'entre 2014 et 2017, les seuls plans d'économies successifs mis en œuvre par l'État ont conduit à une perte pour la Ville de 7,2 M€ de dotations, si on compare à 2013. Entre 2009 et 2020, pour montrer différemment cette perte de dotations pour la Ville, les dotations et compensations sont passées de 217 €/habitant à 162 €/par habitant.

Les dotations et compensations 2020 de la Métropole sont de 12,57 M€, soit 8,2 % de nos recettes hors cessions. La progression attendue en 2021 est de 5 % environ à périmètre constant.

Rappelons que, d'une part, il est à noter que la réforme de la taxe d'habitation fait disparaître notamment la compensation attribuée pour les personnes âgées à faibles revenus, ce qui dans les faits conduit à une baisse de 32 € dans le calcul de la compensation de l'État sur l'équivalent que l'on aurait dû toucher. Rappelons aussi que les postes fiscalité et dotations compensations de l'État et de la Métropole ont représenté 81,5 % des recettes réelles de fonctionnement, hors les cessions au CA 2020. Cela vous donne quand même les grands équilibres et l'importance d'un certain nombre de recettes.

Sur ce graphique, vous voyez l'évolution comparée des charges et des recettes, vous pouvez voir que l'effet ciseau avait disparu en 2018, avec des recettes courantes à +5,33 % qui progressaient donc plus rapidement que les dépenses qui baissaient de 1,23 %, ce qui était en fait directement lié aux modifications fiscales en recettes et à l'absence des invites en dépenses.

En 2019, les chiffres étaient respectivement de 3,34 % et 2,08 % et si on prend toutes les recettes et dépenses, incluant notamment les éléments financiers exceptionnels hors cessions, les taux en 2019 étaient respectivement de 2,32 % pour les recettes et de 0,38 % pour les charges et cela s'explique notamment par les opérations exceptionnelles et notamment, pour mémoire, le règlement du contentieux avec les écoles privées.

Pour 2020, l'évolution des charges courantes, hors opérations financières et exceptionnelles, est de 0,61 %, supérieure donc à celles des ressources courantes en baisse et ceci résulte directement de la pandémie qui, évidemment, a beaucoup joué sur nos recettes d'activités. Dit plus clairement, les dépenses courantes augmentent plus vite que les recettes courantes, donc ce n'est évidemment pas une bonne nouvelle, mais le contexte était éminemment particulier. La conséquence directe, c'est que l'épargne de gestion baisse de 30,77 M€ à 29,56 M€.

L'épargne brute hors cessions diminue elle aussi, de 4,37 %. Pour comparaison, les communes au niveau national auraient connu en 2020 une baisse de l'épargne brute de 7,4 %. C'est une donnée qu'il faut prendre avec des pincettes parce qu'il faudrait la comparer à l'épargne brute villeurbannaise non retraitée des cessions puisque, évidemment, il y a des effets très circonstanciels.

Sur la diapositive suivante, on voit le caractère tout à fait particulier de 2020, avec des dépenses d'équipement historiquement basses, 25 M€, résultat évidemment de la crise sanitaire, du confinement et donc du décalage de nombreux chantiers, une situation que toutes les collectivités ont connue et qui ressort très clairement comme une anomalie dans le tableau, après une tendance à la hausse sur une période longue des dépenses d'équipement, la moyenne annuelle par mandat était de 18,5 M€ entre 2001 et 2007, de 32 M€ entre 2008 et 2013 et de 37 M€ entre 2014 et 2019. Évidemment, la crise sanitaire a conduit à une forte baisse des dépenses d'équipement du fait de l'arrêt de l'activité tout simplement.

Les dépenses d'équipement brutes ont représenté 168 €/habitant contre 243 €/habitant en 2019 et elles s'élevaient à 222 €/habitant pour les communes de plus de 100 000 habitants au niveau national.

On a donc une dette qui décroît conjoncturellement, c'est la conséquence directe de ce faible niveau d'investissement qui, je le rappelle, n'était pas prévu au BP, mais qui est dû au blocage des chantiers par la crise sanitaire. La conséquence directe, c'est qu'on se désendette, avec une baisse à 34,66 M€, un ratio de dette/habitant qui ressort à 233 € pour Villeurbanne contre 1 082 € pour la strate au niveau national, la strate des villes de plus de 100 000 habitants et donc, mécaniquement, une capacité de désendettement qui s'améliore, le nombre d'années nécessaire baisse de 1,27 année à 1,19 année au 31 décembre 2020. Cette diapositive est particulièrement intéressante parce qu'elle est la démonstration que le désendettement ce n'est pas toujours une bonne nouvelle.

Villeurbanne conserve une capacité à s'endetter, mais on reste évidemment vigilant pour conserver une épargne de gestion et une épargne brute qui nous permettent de continuer à investir sur le temps long.

Sur les données macroéconomiques et le projet de loi de finances initial, la diapositive nous permet de voir le contexte économique national, une croissance à 6 % en 2021 qui serait suivie d'une croissance prévisionnelle à 4 % en 2022. C'est ici tout simplement le redémarrage de l'activité économique et il faut bien se rendre compte que ce sont des taux de croissance que l'on n'avait pas connus depuis des décennies, il faut remonter aux années 80 pour avoir des taux supérieurs à 4 %, on a 3,9 % en 2000 qui est une année exceptionnelle, et c'est dû tout simplement à la décroissance massive en 2020, due encore

une fois au contexte sanitaire, on avait perdu 8 % de PIB, donc on rattrape progressivement le niveau d'avant crise. C'est un redémarrage qui est porté par la consommation des ménages et par l'investissement des entreprises et évidemment, on y reviendra plus tard, que les collectivités doivent prendre leur part dans cette relance économique.

Le projet de loi de finances est bâti sur une consommation encore en progression des ménages, quand on dit que le redémarrage est porté par la consommation des ménages, c'est +7 % par rapport à 2021 qui était elle-même une année de hausse à hauteur de 4,1 %. Pour l'investissement productif des entreprises, on est à +6,2 % après une augmentation très forte en 2021 de 9,5 %. Effectivement, les entreprises ont redémarré très fortement leur activité après une année très difficile.

Sur les prix à la consommation et d'abord le prix du baril de pétrole qui, lui, a récupéré beaucoup plus vite que les autres indicateurs son niveau d'avant crise, retrouvant même un niveau record de 2014, donc anticipé par les données du projet de loi de finances, quasi équivalent en 2021, à 69 \$ le baril, en nette progression par rapport à 2020 où il était à 40 \$. Dans le même temps, vous voyez que l'euro se déprécierait légèrement par rapport au dollar et vous imaginez du coup les effets cumulés sur un marché où on paye 1 \$. L'inflation se stabiliserait à 1,5 %, ce qui confirme donc la reprise constatée en 2021, 1,4 % envisagé après 0,2 % seulement en 2020. Évidemment ce tableau ce sont vraiment des données prévisionnelles, donc il faut là aussi être prudent sur leur utilisation, mais cela vous donne quelques indications.

Sur les mesures relatives aux collectivités locales, le rapport d'orientations budgétaires c'est aussi l'occasion d'un retour sur le projet de loi de finances, il y a peu de mesures majeures cette année, je le disais en introduction.

Un maintien de l'Enveloppe de DGF au niveau dotations globales au niveau de 2021, à hauteur de 18,3 M€.

Un montant de variables d'ajustement à 50 M€, qui est relativement faible et qui est ciblé sur les seules régions qui seraient bénéficiaires par ailleurs d'une hausse conséquente des produits de TVA, donc des choix qui sont faits sur les collectivités les plus soutenues, mais des montants qui seraient susceptibles d'évoluer au vu des éventuelles modifications du projet de loi de finances qui interviendrait donc évidemment pour augmenter l'une ou l'autre des dotations en fonction de ce qui se passe en 2022.

Une majoration de 190 M€ des fonds de péréquation et une hausse de la DSIL, la dotation de soutien à l'investissement avec le plan de relance et de transition écologique, une hausse de 350 M€. J'y reviendrai juste après. Cette diapositive évoque aussi l'intégration de plusieurs impositions au calcul du potentiel financier.

Une petite explication sur ce point, en fait il s'agit des droits de mutation, la taxe locale sur la publicité extérieure, la taxe sur les pylônes, la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. En fait, l'objectif c'est de mieux cerner la richesse relative des collectivités, afin de procéder à une répartition justement plus équilibrée des charges et des dotations. En tout cas le projet de loi de finances ne comporte aucune mention de contractualisation pour une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement et ce n'est pas rien de le dire puisque la stabilisation des dotations de l'État et le fait que l'on n'ait

pas d'objectif de réduction de nos dépenses est en quelque sorte un motif de réjouissance, même si évidemment on aimerait plutôt qu'il y ait un peu plus de soutien de la part de l'État *a fortiori* lorsqu'il nous demande de contribuer au plan de relance, mais disons que c'est une bonne nouvelle après plusieurs années où l'État a réduit de tous côtés les marges de manœuvre des collectivités territoriales. En tout cas, la révision de celles-ci pour la période 2023-2027, qui devrait intervenir courant 2022, pourrait apporter là aussi quelques précisions sur ce point et éventuellement des changements de stratégies à l'aune du prochain exécutif national.

Les perspectives de recettes 2022. D'abord, en matière de fiscalité, l'intégration au budget primitif des données de compensation relatives à la taxe d'habitation conduit à un produit fiscal global de 99,2 M€, soit une hausse de 7,8 % de BP à BP. Sur les dotations forfaitaires, on est sur une stabilité avec 13,45 M€, tandis que la DSU augmenterait encore, à hauteur de 5,4 M€. Sur les dotations du Grand Lyon, on constate une stabilité de l'attribution de compensation à 8,95 M€ et on prend en compte l'enveloppe de DSC à hauteur de 3,6 M€, dans l'attente des évolutions et des négociations entre la Métropole et les communes membres, dont le résultat de la négociation devrait intervenir d'ici le 31 décembre 2021, donc on y verra un peu plus clair à ce moment-là.

Les droits de mutation ont été estimés en hausse pour se rapprocher des produits antérieurement perçus sur les années récentes, mais évidemment on est toujours prudent sur cette recette qui reste très volatile et très dépendante de la conjoncture.

Notons aussi la prise en compte de la hausse de la compensation de la taxe foncière bâti et également un niveau de subventions en hausse, ce qui nous permet en conclusion de cette diapositive, un élément décisif dont vous avez le détail, mais dont le résumé est capital, on projette une progression des recettes de fonctionnement de 8,5 %, c'est une progression historique.

On avait annoncé dès l'an dernier que notre stratégie financière reposait sur l'utilisation des moyens de la collectivité à hauteur de ses capacités autant que de ses besoins. Compte tenu de l'urgence écologique, compte tenu du besoin en équipements dans la ville, compte tenu du besoin de renforts dans les services en tension, compte tenu de la nécessité de contribuer au plan de relance, nous avons fixé une ambition très forte sur ce mandat.

Nous ne nous en cachons pas, nous n'en rougissons pas, il faut prendre acte des besoins de la collectivité, il faut prendre acte des moyens de la collectivité et les orientations budgétaires et ce rapport témoignent des moyens que nous avons, autant que des besoins que nous avons. Il faut mettre en évidence donc le fait que la hausse des dépenses que nous vous annonçons, elle est due notamment à des éléments pas seulement conjoncturels, mais carrément circonstanciels, des éléments de dépenses tout à fait extraordinaires qui n'ont pas vocation à durer, d'une part les dépenses liées à la crise sanitaire, d'autre part, les dépenses liées à Capitale française de la culture, il faut bien saisir le caractère tout à fait historique de ce label qui engendre de fait des coûts historiques, par définition, pour un label qu'une ville ne connaît jamais qu'une seule fois et qui a des répercussions positives pour très, très, très longtemps.

Mais cette évolution des dépenses n'est pas que circonstancielle, on annonce donc dans ce rapport d'orientations budgétaires une augmentation des moyens structurels de la collectivité, dans un contexte favorable à l'emprunt, avec une situation financière solide et des besoins impérieux. Voilà l'équation très simple, très claire, qui commande à notre ambition.

En 2021, nous étions dans l'amorçage du nouveau mandat, aujourd'hui nous sommes dans la mise en œuvre, cela nécessite des moyens conséquents et cela se répercute dans notre fonctionnement. Nous faisons donc des choix forts dans les ressources humaines, avec + 9,6 %, ce qui correspond à une politique soucieuse du bien-être de nos agents et on a décidé plusieurs mesures positives de revalorisation, en plus de la mesure nationale de revalorisation du SMIC, des enveloppes de remplacements plus importantes, des dépréciations et puis évidemment, la création de postes afin de permettre la mise en œuvre des mesures décidées, notamment sur l'éducation, sur la sécurité prévention, sur l'intégration de la production des cuisines du CCAS. On déploie de nouvelles actions et ces dispositifs demandent des moyens humains.

En fonctionnement, on a tout simplement une progression des dépenses réelles à envisager à hauteur de 8,6 % au global.

En investissement, le niveau d'équipement propre à la Ville s'établirait à hauteur de 60 M€, donc au-dessus du niveau de ces dernières années. Là-dessus je me permets tout de même de faire remarquer que l'on a un manque de visibilité sur les décalages de chantiers, un manque de visibilité sur la hausse des matières premières et la conséquence que cela pourrait avoir sur notre PPI et sur la pénurie de matières premières dans un certain nombre de secteurs. Cette ambition pour l'investissement nous conduirait à augmenter l'emprunt pour arriver à un emprunt d'équilibre à hauteur de 41,5 M€, avec des recettes d'investissement hors emprunt assez limitées, un emprunt d'équilibre qui passerait de 31 à 41,5 M€.

Ce rapport nous permet de voir à la fois la situation de la collectivité, le caractère tout à fait exceptionnel du contexte actuel. Il sera impossible de comparer 2021 à une autre année, vraiment cela, il faut nous l'interdire collectivement. Les incertitudes sur les contraintes financières et budgétaires qui pourraient peser demain sur les collectivités locales restent importantes. En tout cas ce rapport, je crois, est extrêmement clair et transparent sur nos intentions. Après l'amorçage du plan de mandat, la mise en œuvre, les déploiements de politiques publiques qui nous semblent prioritaires.

En 2022, Villeurbanne va passer un cap pour mieux répondre aux besoins des habitants et ils sont réels et nombreux dans plusieurs domaines, éducation, sport, petite enfance notamment. Le budget illustre donc cette nouvelle dimension de la ville, 19^{ème} ville de France, un municipalisme offensif. Pourquoi ? Parce que nous allons sur des champs qui sortent des compétences strictes de la Ville. On ouvre des chantiers sur l'accueil, sur la lutte contre les discriminations, sur la santé, etc., on s'engage sur des terrains politiques par conviction. L'an dernier nous avons partagé ici notre stratégie et aujourd'hui c'est un point d'étape et nous voyons que nous sommes dans la droite ligne de ce que nous avons annoncé, toujours sur les mêmes axes majeurs, transition écologique, lutte contre les inégalités, défense de services publics forts, actions politiques durables, responsables, protectrices.

La maîtrise de la dette à un niveau raisonnable, le maintien d'un taux d'autofinancement qui nous permet de nous projeter dans un fort niveau d'investissement sur le temps long. Les ratios financiers restent un point de vigilance pour nous en ce qu'ils sont nos moyens pour la réalisation de notre programme et nous utilisons nos moyens.

Voici donc pour ouvrir le débat, un état clair de la situation villeurbanaise, du contexte national et de notre ambition municipale, une ambition conséquente et réaliste.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. Des temps de parole ont été demandés. La parole est au groupe Socialistes et Citoyen.nes Villeurbannais.es., M. Yann CROMBECQUE pour 3 minutes.

M. CROMBECQUE.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, Jonathan Bocquet l'a rappelé dans son introduction, la loi nous oblige à tenir un débat sur les orientations budgétaires avant le vote du budget primitif. Le rapport de ce soir nous invite à appréhender les axes financiers stratégiques de notre Ville et donc notre capacité à agir au service des Villeurbannaises et Villeurbannais. Au nom de mon groupe, je remercie les services pour la qualité des documents transmis et Jonathan Bocquet pour sa présentation pédagogique.

Comme les années précédentes, nous devons souligner l'incertitude de la situation économique de notre pays et les conséquences de la crise liée à la COVID-19, dont tous les effets ne se sont pas encore manifestés.

Le temps imparti ne permet pas d'aborder l'ensemble des points du rapport, dès lors notre groupe souhaite insister sur certains aspects structurants.

La fiscalité directe locale, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti et taxe d'habitation, représente le premier poste de ressources de notre Ville avec 55,58 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce pourcentage, en hausse depuis plusieurs années, s'explique à la fois par la hausse du produit fiscal et par la baisse de la part des concours de l'État sur l'ensemble des recettes, 15,73 % en 2020 contre 25,04 % en 2007. Notre groupe avait déjà eu l'occasion de souligner lors des précédents débats budgétaires, les impacts de la politique gouvernementale sur les capacités d'agir des collectivités territoriales.

Il convient de souligner également une diminution des produits des services et du domaine, liée à la crise sanitaire qui a fortement pesé sur l'activité de notre collectivité, les services rendus à la population. Les nécessaires mesures de prévention ont conduit à la fermeture ou des restrictions d'accès d'équipements, sans oublier la gratuité totale ou partielle accordée par décision du Conseil municipal pour des occupations du domaine public afin de soutenir l'activité économique dans notre ville.

En matière de dépenses de fonctionnement, celles-ci représentent 835 €/habitant en 2020 contre 820 € en 2019. Nous sommes donc bien loin des 1 151 €/habitant de la moyenne de la strate des villes de plus de 100 000 habitants, hors Paris. La masse salariale liée aux agents de notre collectivité représente 62,6 % des dépenses réelles de fonctionnement. Notre groupe souhaite rappeler que les agents de notre collectivité œuvrent au quotidien pour que les habitants de Villeurbanne bénéficient d'un service au public de qualité. Notre groupe tient plus encore dans la période actuelle à les assurer de notre soutien et de notre reconnaissance pour le travail accompli.

Notre collectivité présente un désendettement pour l'année 2020, Jonathan Bocquet l'a rappelé, la dette par habitant est de 233 €, 257 € en 2019, le taux d'endettement de la Ville est de 22,48 % contre 81,9 % pour les communes de plus de 100 000 habitants, hors Paris.

Le débat d'orientations budgétaires s'inscrit dans une temporalité marquée par les impacts de la crise sanitaire, la situation économique générale de notre pays et la perspective des échéances électorales de l'année 2022. Le projet de loi de finances 2022 reste actuellement flou quant aux marges données aux collectivités territoriales et donc *in fine* pour notre collectivité.

En dépit du contexte, notre majorité poursuit son engagement en faveur des Villeurbannaises et Villeurbannais, comme en témoignent les réalisations programmées dans les domaines des équipements sportifs, scolaires, l'aménagement d'espaces verts, les équipements de sécurisation de l'espace public.

Pour notre groupe, les orientations budgétaires sont ambitieuses, volontaristes et répondent à l'objectif de proposer aux Villeurbannais des services de qualité, de favoriser la cohésion sociale et le développement de notre territoire. Notre groupe votera donc en faveur de ce rapport.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble, M. Olivier Gluck.

M. GLUCK.- Merci. Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Ce débat d'orientations budgétaires semble préfigurer un budget qui s'annonce à la fois inédit, offensif et réaliste. Inédit du fait de sa hausse importante, proche des 9 %, que ce soit au niveau des dépenses ou des recettes. Villeurbanne change de dimension, que ce soit dans l'entretien des équipements municipaux existants, la construction de nouveaux équipements, ou la forte volonté d'améliorer toujours et encore la qualité du service public rendu, qui va de pair avec la qualité de vie au travail des près de 2 000 agents de la Ville, dont nous saluons une fois de plus l'engagement auprès des Villeurbannaises et Villeurbannais.

Un budget qui s'annonce offensif, du fait de la forte volonté de la majorité municipale de tenir ses engagements de campagne et donc de mettre en œuvre le plan de mandat et le plan pluriannuel d'investissement. Le détail des investissements envisagés ou en cours présentés dans les annexes A et B du rapport en témoignent, 50 à 60 M€ d'investissements chaque année sont prévus de 2022 à 2025. Ces forts investissements sont nécessaires pour mettre en œuvre sur le long terme les politiques publiques attendues par la population. Cela nécessite un renforcement des services municipaux et le lancement de nombreuses actions pour soutenir de nouvelles politiques publiques, en lien avec les trois transitions promues par la majorité municipale, comme la sécurité alimentaire, la lutte contre le sans-abrisme, l'égalité et la lutte contre les discriminations, l'assemblée citoyenne et le budget participatif, la culture pour toutes et tous, la qualité de l'air, la lutte contre les îlots de chaleur et le réchauffement climatique et la transition numérique.

Enfin, un budget qui s'annonce réaliste car la hausse des dépenses serait compensée par celle des recettes. Les recettes réelles de fonctionnement devraient être en hausse de 8,5 %, celles d'investissement augmenteraient suite à de nouvelles subventions pour divers projets menés par la collectivité, en particulier dans le domaine scolaire et également des participations versées dans le cadre d'aménagements urbains de type ZAC ou PUP. Ainsi, l'autofinancement différentiel entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement ne serait pas dégradé et serait même en augmentation de 4,5 %.

L'emprunt d'équilibre, cela a déjà été dit, reste tout à fait raisonnable et supportable par la collectivité. Les dépenses réelles de fonctionnement de Villeurbanne sont de 835 €/habitant en 2020, alors que la moyenne de la strate des villes de plus de 100 000 habitants, hors Paris, est supérieure à 1 100 €/habitant. Le taux d'endettement de la Ville est de 22,5 % contre 82 % dans les communes de même strate. Nous avons donc encore des marges de manœuvre importantes.

Rappelons pour conclure que les collectivités sont l'un des moteurs essentiels de notre économie par les investissements qu'elles réalisent. Les élections de 2022 doivent marquer un tournant pour mettre fin aux politiques austéritaires impulsées par la Commission européenne et mises en œuvre successivement par François Hollande et Emmanuel Macron.

Comme indiqué dans le rapport, il nous semble important de souligner que l'ensemble des dotations et compensations servies par l'État sont passées de 214 €/habitant en 2009 à 162 € en 2020. Les plans d'économies successifs Macron Hollande ont mis à mal les capacités d'investissement des collectivités et nous en payons encore les conséquences aujourd'hui. Ces derniers mois ont montré avec la crise sanitaire et économique, combien l'argument de déficit public ne tient plus pour limiter la capacité d'investissement des collectivités.

Que l'on soit bien d'accord, quand nous disons cela, cela ne signifie aucunement que nous allons dilapider les budgets de la Ville, emprunter à tout va, mettre le budget de la Ville dans le rouge au point de ne plus pouvoir investir à moyen et long terme. C'est tout le contraire, nous avons une vision pluriannuelle qui va bien au-delà de ce mandat. Villeurbanne se doit d'être à la hauteur des attentes de ses concitoyens en développant une ville durable, écologique, sociale démocratique et inclusive, c'est tout l'enjeu du budget 2022 et des suivants.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, nous prenons acte de la présentation du rapport relatif aux orientations budgétaires et attendons avec impatience la présentation du budget 2022 qui devrait traduire ces orientations que nous soutenons.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Villeurbanne Progressiste dans une intervention groupée avec une délibération à venir sur la Décision Modificative n° 3 du budget.

Mme BENHAIM.- Monsieur le Maire, chers collègues,

Ces deux dernières années ont limité notre capacité à apprécier le traditionnel débat d'orientations budgétaires à sa juste valeur. Le budget de l'année 2021 aura en effet été

marqué par la gestion de la crise sanitaire, mais également par l'organisation des Invités. De même, le budget 2022 sera vraisemblablement marqué par une gestion allégée, mais toujours présente de la crise, à cela s'ajouteront de nombreux projets inscrits dans le cadre de Villeurbanne Capitale française de la culture.

Dans ce DOB, si l'historique des évolutions budgétaires des années précédentes est bien détaillé sur une grande partie du document, la déclinaison 2022 des grands axes de votre plan de mandat n'est pas clairement énoncée et détaillée, notamment le défi majeur à relever concernant la sécurité des Villeurbannais et les réponses à apporter aux urgences dans les différents quartiers ne sont pas évoqués, bien que certaines actions aient effectivement été engagées en 2021. Nous avons simplement noté que concernant la sécurité, seul le budget alloué pour la vidéoprotection dépassera le million d'euros en équipements pour la période du mandat.

Concernant les recettes, nous avons déjà entendu à plusieurs reprises les doutes de l'exécutif municipal quant au soutien financier de l'État envers les collectivités et pourtant, force est de constater que les dotations et compensations de l'État, au global, deuxième poste de recettes pour la Ville après la fiscalité des ménages, sont encore une fois cette année maintenues, voire en hausse.

Villeurbanne est une ville dont la population est jeune et étudiante. Les jeunes de 15 à 29 ans constituent la tranche d'âge la plus importante à Villeurbanne, avec une représentativité de presque 30 %. Le financement des études et l'emploi des jeunes sont donc naturellement deux grands sujets pour notre Ville. Or, sur ces sujets, nous avons pu constater que l'État nous apportait également son soutien avec un ensemble de mesures appréciables.

On pense ici notamment à l'aide exceptionnelle pour les contrats d'apprentissage ayant notamment permis de faire passer le nombre d'apprentis à plus de 500 000 en 2020, un record. On pense également au plan « Un jeune, une solution », 3 millions de jeunes ont pu trouver une formation, un stage ou un emploi ou, plus récemment, au Contrat d'Engagement Jeune. Toutes ces mesures ont pour but et ont déjà permis de faire diminuer de manière très significative le chômage des jeunes et de mieux les préparer au marché du travail de demain. Au niveau de Villeurbanne et comme évoqué par Monsieur le Maire en début de Conseil, des partenariats ont également été mis en place pour favoriser l'emploi des jeunes.

Nous relevons également que la population villeurbannaise a baissé de 1,08 % entre 2019 et 2020, alors que dans le même temps la population française a augmenté de 0,3 %. Cela nous laisse quelque peu interrogatifs et nous souhaiterions avoir plus de précisions afin de comprendre les raisons de cette perte relative d'habitants, compte tenu d'une hausse régulière ces dernières années.

Dans le même temps, les charges de personnel qui constituent le premier poste de dépenses de la Ville ont augmenté en 2021 et devraient continuer d'augmenter en 2022, avec une prévision de croissance de 9,6 %, soit 7,9 M€. En cela il faudra être vigilant car les charges de personnel doivent rester cohérentes avec le nombre d'habitants.

Par ailleurs, aucune information factuelle concernant cette forte croissance n'est apportée dans ce DOB, notamment sur la répartition entre les hausses de salaires et la création des

nouveaux postes, qu'ils soient conjoncturels par rapport à la Capitale française de la culture et structurels. Il aurait été intéressant également d'avoir les prévisions de créations de postes par filière.

Enfin, si le principe d'encadrement de l'évolution de la dépense publique a été suspendu par la nécessaire gestion de la crise sanitaire, il serait toutefois judicieux de ne pas laisser s'envoler les dépenses car l'éventualité d'un retour de l'encadrement de l'évolution des dépenses pourrait avoir des répercussions importantes en termes d'économies à trouver.

En conclusion, ce DOB, même lu au prisme de sa particularité, nous éclaire peu sur un nombre important de sujets qui sont pourtant au cœur des préoccupations actuelles et à venir. Nous espérons vivement que le budget primitif nous éclairera davantage.

Nous n'avons pas de remarque particulière sur la Décision Modificative.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Les Écologistes, M. Vince.

M. VINCE.- Monsieur le Maire, chers collègues,

Merci à monsieur l'adjoint et aux services de la Ville pour la qualité pédagogique, comme d'habitude, et la précision du rapport qui nous a été proposé.

Ce débat sur les orientations budgétaires et le budget primitif 2022 s'inscrivent comme depuis de nombreuses années dans une situation financière plutôt saine de la Ville. L'année 2020 a été inévitablement marquée par la crise sanitaire, donc je ne vais pas me livrer à de grandes comparaisons, comme l'a suggéré M. Bocquet. Il y a des chances que ce soit similaire en 2021 en termes d'impacts, même si ce sera sans doute dans une moindre mesure.

Cette année 2020 s'inscrit également dans un contexte d'un désengagement continu de l'État depuis maintenant à peu près dix ans, même s'il n'y a pas eu de baisse entre 2019 et 2020. L'évolution de 0,6 % des charges courantes sur un an, hors opérations financières exceptionnelles, n'est pas compensée par les ressources courantes qui elles, sont en légère baisse de 0,27 %, ce qui aboutit inévitablement à une baisse de l'épargne de gestion, cela a été rappelé. L'épargne brute hors cessions diminue elle aussi d'un peu plus de 4 % à 29 M€. Nous n'allons pas nous réjouir de cette baisse de l'épargne brute car elle freine notre capacité d'investissement, mais au regard de la moyenne nationale, une baisse de 3 points de plus qu'à Villeurbanne et de l'année exceptionnelle qu'a été 2020, notre Ville s'en sort plutôt bien, tout en ayant été volontariste pour soutenir tous ses personnels pendant la crise.

Les dépenses de fonctionnement à venir seront inévitablement impactées par le label Capitale française de la culture, mais là aussi nous nous en félicitons. De même, les dépenses de personnel seront orientées à la hausse, notamment du fait de la création de postes dans le domaine de la petite enfance et de l'éducation. Il ne faut pas s'en inquiéter car il s'agit finalement d'une forme d'investissement sur l'avenir là aussi et sur la qualité du service public.

Sur les investissements, si de nombreuses opérations n'ont pas pu se réaliser du fait de la situation sanitaire, les dépenses d'équipements seront de presque 60 M€, avec les

incertitudes que vous avez évoquées Monsieur l'Adjoint, en nette hausse par rapport au budget primitif 2021, presque 10 M€ de plus, au profit principalement de l'éducation, des sports, de la petite enfance et des espaces verts et nous nous en félicitons. Il restera à être vigilant sur la capacité des services à faire ces réalisations, en particulier en termes de ressources humaines. Mais notre ville a bien besoin, oui, d'équipements publics pour sa population, de prendre véritablement le tournant de la transition énergétique et écologique, après tant d'années où l'investissement n'a pas été au rendez-vous, alors que nous avons connaissance de lacunes importantes, notamment pour la petite enfance, les écoles, le sport de proximité, pour végétaliser la ville. Nous passons sans doute un cap, comme vous l'avez dit.

Alors, oui, cette politique ambitieuse d'investissement conduit à recourir à l'emprunt, mais sans compromettre la capacité de désendettement. Enfin donc, nous engageons un vrai tournant dans notre capacité à penser les équipements pour une meilleure qualité de vie au quotidien, sans permettre de totalement combler le déficit accumulé. Avoir été désignée ville la mieux gérée de France par le passé a finalement aussi eu un coût, que nous payons maintenant, celui du retard pris dans les équipements publics qui devaient accompagner la forte croissance démographique de la ville.

Nous commençons donc à rattraper ce retard avec des travaux conséquents dans une dizaine de groupes scolaires à l'échelle du mandat, nous nous donnons les moyens de pérenniser notre patrimoine communal et surtout de mieux accueillir nos enfants. Nous saluons par exemple la réhabilitation énergétique de l'habitat social et privé, la réhabilitation énergétique de nos bâtiments, le traitement des îlots de chaleur, la désimperméabilisation des cours d'école. Nous regrettons cependant que le budget parcs et nature en ville qui était d'un million chaque année ait été divisé par deux, ce qui est tout à fait dommage par rapport à l'ambition de l'adaptation au changement climatique et à l'urbanisme favorable à la santé dont nous avons pu parler au début de ce Conseil. Concernant les crèches, deux établissements sont prévus pour tendre vers les 100 berceaux prévus dans le mandat. Là aussi, les besoins sont immenses.

Pour finir, nous sommes surpris des plus de deux millions pour l'Astroballe à l'échelle du mandat. Que devons-nous encore moderniser que nous n'ayons déjà réalisé depuis toutes ces années ?

Enfin, n'oublions pas les équipements et projets qui seront à l'initiative des habitants. Avec 1,2 M€/an, on peut faire de très belles choses.

Pour conclure, rappelons ce que nous disons depuis plusieurs années. Les transitions doivent être menées à toutes les échelles. Villeurbanne avec ses orientations budgétaires fait sa part, elle fait des choix qui permettent à notre ville de muter, de s'adapter et d'offrir une qualité de vie au quotidien avec des équipements publics de proximité, sans négliger la nécessaire adaptation au dérèglement climatique en cours. Oui, nous avons le devoir de penser et d'aménager la ville de demain, notre groupe y prend sa part au sein de la majorité. Nous voterons évidemment ce rapport.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Génération.s, M. Jourdan.

M. JOURDAN.- Monsieur le Maire, Monsieur le rapporteur, chers collègues,

En préambule, le groupe Génération.s souhaite remercier les services pour la qualité du rapport transmis à ce Conseil.

Comme M. l'adjoint Bocquet l'a rappelé, le débat sur les orientations budgétaires est une obligation légale et doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Celui-ci devrait intervenir lors du Conseil municipal de décembre 2021.

L'objet du débat d'orientations budgétaires est de prendre du recul quant aux choix financiers réalisés dans l'intérêt des Villeurbannaises et des Villeurbannais. L'évolution des dépenses et des recettes de notre collectivité concerne donc en premier lieu ceux qui nous ont amenés aux fonctions politiques que nous occupons tous aujourd'hui. Pour cela, il pourrait être plus simple de proposer à nos citoyens une version plus pédagogique et plus digeste de l'état des finances de notre collectivité et d'élargir la promotion que nous faisons d'un tel rapport.

Sur le rapport en lui-même, il ressort comme chaque année que la fiscalité directe locale est la première ressource de notre collectivité. Cela représente 55 % des recettes réelles de fonctionnement, en augmentation continue depuis plusieurs années. Si ce poste de ressources augmente, il n'en est évidemment pas de même des dotations et des compensations versées par l'État. En effet, nous le savons tous désormais, la politique gouvernementale française depuis de nombreuses années consiste à amoindrir l'intervention financière de l'État dans les collectivités locales. Pour Villeurbanne, cela correspond à une baisse de plus de 6 M€ en dix ans. Dans le même temps, de multiples compétences et des responsabilités ont été transférées à la commune.

Dans le contexte actuel des élections présidentielles et législatives, le projet de loi de finances pour 2022 ne s'étend pas sur les investissements de l'État auprès des collectivités territoriales et les impacts qui pourraient en ressortir. Le groupe Génération.s dénonce fermement cette politique gouvernementale qui amenuise année après année la fonction providentielle de notre État.

Aussi, ce débat est fortement empreint du contexte actuel lié à la pandémie de COVID-19. Responsable d'une diminution de 23,8 % des produits des services et du domaine du fait des mesures préventives et des gratuités accordées, ce contexte pèse encore fortement sur les finances de notre collectivité et nombre de ses effets ne sont sûrement pas encore visibles aujourd'hui.

Pour autant, la Ville de Villeurbanne a réduit son endettement à hauteur de 34,66 M€ pour 38,65 M€ en 2019, les dépenses de fonctionnement par habitant augmentent et atteignent 835 € certes, mais comme l'ont déjà indiqué mes collègues dans leurs interventions précédentes, nous restons largement inférieurs à la moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants qui est à 1 151 €.

Ainsi, le groupe Génération.s soutient plus que jamais la majorité municipale et réaffirme son engagement à développer le territoire et les services proposés aux Villeurbannaises et aux Villeurbannais.

Merci.

M. LE MAIRE.- Merci. La parole est au groupe Communistes et Républicains, M. Hauland-Gronneberg.

M. HAULAND-GRONNEBERG.- Monsieur le Maire, Monsieur le rapporteur, chers collègues,

En préambule et de façon maintenant quasi rituelle, je voudrais tout d'abord remercier les services et Jonathan Bocquet pour l'effort de pédagogie et de transparence dont il fait toujours montre dans la rédaction et la lecture de ce rapport.

Comme je l'ai fait l'an dernier, avant de commencer l'analyse proprement dite des orientations budgétaires, je pense qu'il est utile et nécessaire de vous préciser dans quel contexte national nous nous situons.

En effet, comme vous le savez l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de COVID-19, qui a généré une crise économique et sociale non moins exceptionnelle avec une contraction du PIB de 8 %. Cette année, notre pays a retrouvé le schéma d'une croissance inédite à 6 %, du jamais vu depuis les Trente Glorieuses, qui se révèle être plus une croissance de rattrapage qu'autre chose.

Après le plan France relance qui est engagé à hauteur de 100 milliards d'euros, le gouvernement a engagé à nouveau un plan intitulé France 2030 pour 30 milliards d'euros, qui relève plus d'un plan de saupoudrage, avec toujours plus d'aides aux entreprises sans réelles contreparties demandées et surtout sans véritable contrôle de la part des pouvoirs publics et des salariés. Pour toute récompense, ces mêmes salariés n'auront récolté qu'une réforme de l'assurance chômage, qui réduit les conditions d'accès aux droits et d'indemnisation et en ayant échappé, pour l'instant, à une réforme des retraites que l'on nous promet pour les élections présidentielles en cas de réélection de notre actuel président qui ne s'est pour l'instant pas encore déclaré pour cette échéance.

Pendant ce temps, des secteurs entiers ne trouvent pas preneurs faute de pouvoir être assez attractifs en termes de niveau de salaire et de conditions de travail, comme quoi il ne suffit pas seulement de traverser la rue pour trouver un emploi, il faut surtout revaloriser le travail. En attendant, comme je l'ai indiqué l'an dernier, les collectivités territoriales restent toujours le parent pauvre de ces plans.

Cela n'est pas pour arranger la situation d'une Ville comme Villeurbanne qui subit toujours les effets de la crise sanitaire, avec là encore, un peu comme l'an dernier, d'une part, une baisse des recettes du fait donc de la fermeture observée une partie de l'année de certains équipements municipaux, comme la restauration scolaire, les activités périscolaires, les crèches et les équipements sportifs, de l'annulation des droits d'occupation de l'espace public tels que terrasses ou places de stationnement, de même qu'avec la baisse des recettes fiscales corrélée à la baisse de l'activité économique, d'autre part, à travers une augmentation des dépenses liées à la pandémie de COVID-19 avec, là encore, les opérations renforcées de nettoyage, l'achat de produits sanitaires, etc., les diverses subventions exceptionnelles pour le soutien au tissu économique local, l'aide au secteur culturel, mais aussi des actions de solidarité menées par la société civile pour pallier les défaillances de l'État ou enfin la mise à disposition de centres de dépistage et de vaccination.

Au final, les pertes dues à la crise sanitaire auront été certes moindres que l'an dernier, mais ont quand même continué à peser sur le budget de la commune.

Pour continuer à fonctionner dans ce contexte, Villeurbanne a pu compter sur des recettes qui proviennent toujours en premier lieu des impôts locaux, à travers la taxe d'habitation et la taxe foncière, ainsi que les dotations de l'État qui sont restées globalement stables. Parmi les dépenses, on retrouve logiquement en premier celles du personnel, qui ne sont pas seulement des charges mais aussi un investissement. Elles sont encore en augmentation constante, du fait de la nécessité de pallier les absences diverses du personnel liées à la COVID-19, qu'il a fallu remplacer afin d'assurer la continuité du service public, de la part d'agents toujours en première ligne face à la pandémie.

De même, il faut noter d'un autre côté avec satisfaction la présence de nouvelles créations de postes dans différents domaines, tels que l'éducation, la petite enfance, le sanitaire et social, les services techniques, etc. Parallèlement à ces créations de postes nécessaires, nous noterons toutefois la difficulté de recruter dans certains secteurs où les agents se retrouvent en temps partiel en dessous du SMIC. Là comme ailleurs, nous pensons que des solutions doivent être trouvées pour retrouver une attractivité à ces métiers, ce qui passe *a priori* par des augmentations de ces temps partiels, de gagner de meilleures conditions de travail et faire en sorte que personne ne se retrouve en dessous du SMIC dans toute la mesure du possible.

Enfin, il conviendra de rester vigilant quant à la création de contrats de projets qui doivent rester de nature exceptionnelle, sans se substituer au recrutement d'agents titulaires.

Concernant les dépenses, on notera par ailleurs, comme évoqué par Jonathan Bocquet, la baisse bien involontaire de plus de 40 % des dépenses d'équipement, du fait là encore de la crise sanitaire qui a considérablement freiné l'étude et la réalisation de travaux engagés. Enfin, nous regrettons toujours de devoir octroyer un versement au titre d'une contribution aux écoles privées, rendue obligatoire par la loi.

Malgré ce contexte encore difficile, on observe que la Ville garde toujours une situation financière saine, avec un endettement qui reste maîtrisé puisqu'il baisse légèrement. Cela va permettre d'engager les nécessaires dépenses d'investissement dont notre ville a tant besoin pour la transition écologique, démocratique et sociale, à travers diverses réalisations, telles que notamment les extensions et restructurations programmées de groupes scolaires, la création de nouveaux équipements d'accueil aux jeunes enfants, sans oublier les équipements sportifs, l'aide à la construction de logements sociaux, la conservation du patrimoine, la mise en accessibilité des équipements et la rénovation des bâtiments et je n'oublie pas la mise en œuvre du budget participatif avec la mise en place de l'assemblée citoyenne samedi prochain, sans oublier bien sûr les dépenses liées à Villeurbanne Capitale française de la culture qui donnera lieu à plus de 800 manifestations l'an prochain.

Au final, vous l'aurez compris, nous approuvons les orientations générales de ce budget tel qu'il nous est proposé.

Je vous remercie de votre attention et je suis désolé d'avoir été un peu long.

M. LE MAIRE.- Merci. Les excuses sont acceptées pour ce Conseil. Pour le prochain, on verra. Monsieur Bocquet.

M. BOCQUET.- Merci. Tout d'abord, je vais me joindre aux remerciements unanimes des groupes politiques à l'égard des services pour la qualité des documents qui ont été transmis et qui permettent ensuite un débat de qualité.

Plusieurs mots ont été choisis pour qualifier ces orientations budgétaires, ambitieuses, volontaristes, inédites, à n'en pas douter, offensives, nous l'assumons, et réalistes, nous le démontrons.

D'abord, je ressens une certaine impatience de beaucoup de groupes politiques à voir le budget primitif, c'est sans doute que nos intentions suscitent l'enthousiasme, puisqu'on nous reproche un manque de détail dans le rapport, mais de fait c'est un rapport d'orientations budgétaires, nous fixons les grandes masses et les grands équilibres du budget à venir, nous ne rentrons pas aujourd'hui dans le détail, mais cela ne saurait tarder, attendez encore un mois et vous aurez tous les éléments. Je regrette néanmoins qu'à l'image des débats des Républicains sur BFM TV, certains ouvrent leur analyse politique du DOB sur la sécurité. Dont acte. Vous serez là aussi rassurés tout de même lors du budget primitif, sur le fait que c'est un sujet que nous prenons très au sérieux, on l'a démontré d'ailleurs dès l'année 2021, mais on continuera sur l'année 2022, sur la vidéo protection et surtout sur des renforts, sur des renforts humains et sur l'expérimentation de la permanence mobile qui se poursuivra.

Tout le monde a bien identifié que c'était encore une année un peu à part avec la gestion de crise et complètement à part avec Capitale française de la culture, cela me semble vraiment important de le souligner. Sur l'ambition de transition écologique, à l'instar des deux autres ambitions, mais comme c'est celle-ci qui a été évoquée en particulier j'y reviens, je pense qu'il y a un défaut de lecture lorsqu'on évoque une diminution du budget sur les espaces verts. On est bien à hauteur de 27,4 M€ sur les espaces verts, à quoi il faut rajouter les opérations individualisées. On peut regarder sur la question du décalage qui a été choisi en conscience sur les cours d'écoles au bénéfice plutôt du bâti sur les écoles, considérant qu'il y avait un besoin particulier. Il y a un décalage de fait sur la PPI aussi, qui s'impose à nous sur le retard sur GrandClément, on n'en est pas tout à fait responsable, on en est plutôt tributaire, dont acte, mais cela ne remet absolument pas en cause la ligne globale et l'ambition d'investissement sur parcs et nature. Notons tout de même que la ligne parcs et nature pourrait être trompeuse, parce qu'on peut tout à fait faire des parcs sans aucune ambition écologique, donc il ne faut peut-être pas se concentrer là-dessus.

Nous, notre ambition écologique passe sur toutes les lignes budgétaires, elle passe par une approche globale et une approche systémique. On l'a démontré juste avant avec le rapport présenté par Agnès Thouvenot sur la transition écologique qui montre que c'est quelque chose qui se diffuse dans toutes les politiques publiques et qui de fait est mentionné en filigrane de toutes les lignes budgétaires.

Ensuite, sur la question du soutien de l'État, que le groupe Progressiste tiens à souligner, le « quoi qu'il en coûte », vous m'accorderez que j'ai reconnu dans mon propos qu'effectivement cette année l'effort de l'État sur les dotations et compensations, ainsi que sur les dotations de soutien de plan de relance est conséquent et donc le « quoi qu'il en coûte » effectivement est devenu cette année le leitmotiv. Après, évidemment, il y a quand même un point de vigilance à chaque fois, d'abord parce que quand on serre la

main de l'État, après on vérifie toujours qu'on n'a pas perdu une bague, surtout dans la tradition française du *stop and go*, à chaque fois qu'il y a un plan de relance tout de suite après il y a un plan d'austérité. On est donc un peu inquiet sur les prochaines années, même si ce sera décidé en 2022 lors des débats présidentiels et ensuite législatifs. En tout cas, c'est aussi une incertitude qui pèse sur les collectivités, à quelle sauce on sera mangé plus tard.

Vous reconnaissez d'ailleurs dans votre dernière tribune parue dans le VIVA de novembre, que ce DOB revêt un caractère exceptionnel. Vous précisez qu'un large plan France relance doit, je cite, « être relayé au niveau local », donc je pense que vous vous réjouissez du fait qu'effectivement on le relaie complètement au niveau local, on s'en fait l'écho et donc il est démultiplié par l'ambition municipale. Vous utilisez une formule, « faire montre d'une réelle ambition, c'est ce que nous souhaitons pour Villeurbanne, ce DOB sera l'occasion de mesurer la volonté du maire et de son équipe », donc je pense que l'on peut mesurer tout à fait une très, très forte ambition.

Vous dites qu'« il faut investir pour être à la hauteur des enjeux, mais maîtriser les évolutions des dépenses de fonctionnement », nos dépenses de fonctionnement augmentent à la hauteur de nos recettes, notre emprunt est supportable, notre hausse de la masse salariale est maîtrisée, notamment grâce à l'usage des contrats de projets. Non seulement donc on accélère, mais en plus il nous en reste encore sous le pied. Je regrette presque que l'on n'ait pas eu d'élus LR dans cette Assemblée parce qu'ils nous auraient dit à quel point les indicateurs financiers sont cruciaux et sont la seule boussole, mais du coup c'est l'occasion de dire que notre capacité de désendettement est plus grande que celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Évidemment, nous, nous ne sommes pas là pour être premiers de la classe, en tout cas on n'a jamais considéré que le ratio financier était le seul qui vaille. Il y a plusieurs sortes de dettes, la dette financière en est une, elle doit être prise au sérieux pour ce qu'elle fait peser aux générations futures, mais la dette écologique en est une autre, la dette sociale en est une autre. Notre municipalité ne veut pas être porteuse d'une dette morale, nous prenons donc toute notre responsabilité dans ce débat d'orientations budgétaires et dans le budget primitif à venir.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Bocquet. Permettez-moi à mon tour quelques éléments de retour sur les interventions et je serai rapide car M. Bocquet a été très pédagogue, donc il a pris le temps de l'explicitation.

Sur les quelques interventions des différents groupes, je suis obligé d'appuyer un tout petit peu et j'espère que Mme Benhaim ne m'en voudra pas, pardon mais me faire interpellé maintenant sur la sécurité, au regard du travail qui est fait depuis un an et demi et mes demandes incessantes, que j'ai encore renouvelées au Premier ministre que j'ai eu le plaisir d'accueillir dans cette Ville avec le député Bonnell, j'ai un peu de mal.

Écoutez, si vous voulez que l'on allie nos efforts pour convaincre le ministre de l'Intérieur de doter enfin Villeurbanne des moyens à la hauteur des engagements que notre équipe a annoncés dès le mois de juillet 2020, qu'elle a tenus, mesure par mesure, depuis des semaines, je suis d'accord pour que l'on mobilise ensemble notre énergie dans

cette direction, parce que comme vous, je me préoccupe beaucoup de sécurité, mais actuellement j'ai l'impression d'être un peu seul, si vous me permettez cette expression.

Je ne parle pas de l'État local, je parle des demandes complémentaires sur les postes de police nationale, sur lesquelles on demandait à Villeurbanne de faire ses preuves. Nos preuves sont faites sur la police municipale, sur les recrutements, sur la vidéoprotection, vous l'avez dit dans votre propos, sur les personnes qui aident les victimes, notamment au commissariat. Je ne peux pas faire plus, donc maintenant j'attends que chacun prenne ses responsabilités et vous le verrez, puisque Jonathan Bocquet l'a dit, dans le budget on détaillera notamment les mesures qui vont aux ressources humaines en matière de police municipale, ce qui permet aujourd'hui aussi de mettre du personnel derrière les caméras de vidéo-surveillance dans le centre de surveillance urbaine.

Je ne sais pas si je vais rassurer ou pas M. Vince, mais sur l'Astroballe, les 2 M€, peut-être que cela ne pourrait être qu'un début Monsieur Vince, il faut que l'on articule cela avec une politique métropolitaine, dont votre groupe est aussi solidaire, qui conduit à avoir une autre salle et donc il va falloir qu'on puisse accueillir un certain nombre d'évènements, y compris à l'Astroballe, peut-être qui ne seront plus des événements de basket puisqu'ils seront à l'Aréna. Votre groupe siège ici, mais siège aussi à la Métropole et de temps en temps il faut être capable d'être raccord avec les différentes positions. Peut-être qu'à un moment on aura un débat sur l'Astroballe, mais je ne doute pas que l'on arrivera à trouver les mêmes accords que l'on a trouvés avec la majorité à la Métropole sur ces sujets à venir.

Sur les parcs et jardins, Jonathan a répondu.

D'une manière plus générale, si j'ai dit que j'étais surpris que vous soyez surpris, c'est que cette fois-ci on a fait un travail collégial extrêmement important, qui a été reconnu par l'ensemble des groupes. C'est la première fois que l'adjoint aux finances se voit « flanqué », puisqu'au départ c'était un peu son impression, mais ensuite cela a été un travail extrêmement collaboratif, de plusieurs adjoints pour faire le travail d'arbitrages budgétaires. C'est une nouveauté que notre majorité a choisie en termes de méthodologie, je crois que tous les groupes en sont contents, donc après on ne peut pas dire qu'on est surpris quand on a été dans toutes les étapes d'élaboration du budget.

Quand c'était précédemment l'adjoint aux finances et le maire qui décidaient seuls les arbitrages, je comprends la surprise, quand c'est un travail collectif je trouve que ce n'est pas tout à fait l'adjectif qui convient. En revanche, on peut ne pas être d'accord avec ce qui a été décidé, mais il n'y a pas de surprise, les choses sont faites au vu et au su de chacun.

En conclusion, sur l'exercice que l'on vient de faire je voudrais retenir trois choses. D'abord, effectivement Villeurbanne passe un cap sans fanfaronnade, elle le passe aussi par la saine gestion des exercices précédents qui lui permet d'être à la hauteur de l'ambition qu'elle souhaite se donner dans les transitions qui ont été présentées à la fois par Agathe Fort sur la lutte contre les discriminations, par Agnès Thouvenot sur la transition écologique.

On passe un cap sans hypothéquer l'avenir, avec une très haute conscience de notre responsabilité pour un autre mandat à venir, qui doit laisser une situation saine et

permettre à une équipe, dont on verra laquelle elle sera à ce moment-là, de pouvoir continuer à afficher des ambitions politiques fortes. Je crois que c'est notre responsabilité. Nous héritons d'une situation saine, nous ne pouvons pas hypothéquer un prochain mandat en faisant comme si on n'était pas intéressé par ce qui se passait. Ce sera la vigilance que nous aurons avec Jonathan Bocquet, avec l'ensemble des services, c'est finalement notre responsabilité. Ceci ne nous empêche pas d'être extrêmement volontaristes et on l'a présenté et on y reviendra en détail en décembre.

L'autre point sur cet aspect-là, c'est que finalement on ne fait que mobiliser et faire le travail de vérifier que l'on est bien en train de mobiliser toutes nos compétences, toutes nos ressources, toutes nos capacités à faire, parce que le moment le nécessite et que ce serait coupable d'être dans une gestion à l'économie et que de manquer d'ambition face aux défis auxquels notre Ville doit répondre.

Le deuxième point, c'est que nous restons extrêmement vigilants sur, bien sûr, le projet de loi de finances 2022, mais surtout celui de 2023 et celui de 2024, parce que je ne voudrais pas que de nouveau les collectivités soient appelées finalement à venir sécuriser ou en tout cas corriger des choix budgétaires qui ont été mis en place par un gouvernement qui lance un plan de relance extrêmement important, on pourrait presque se demander si ce n'est pas un plan de relance en vue des élections présidentielles mais je ne veux pas être polémique aujourd'hui. En tout cas, je fais la confiance que ce n'est pas le cas, mais je serai vigilant à ce que ce ne soit pas en plus les collectivités locales qui doivent assumer les conséquences budgétaires de ces annonces tonitruantes aux quatre coins de la France, à force de millions. C'est peut-être pour cela que j'attends avec impatience que le ministre de l'Intérieur annonce des choses à Villeurbanne, parce que je me dis que quitte à ce que l'on annonce plein de choses de partout, autant que Villeurbanne puisse être servie, notamment sur les questions de sécurité.

Le dernier point, c'est que bien sûr ce budget, et je ne doute pas que nous aurons de nouveau des échanges aussi constructifs et intenses que ceux qui viennent d'avoir lieu, sera présenté cette fois-ci en détail en décembre avec l'ensemble des éléments qui ont été interrogés par les uns ou par les autres, que ce soit sur le nombre de contrats de projets évoqués par M. Cyril Hauland-Gronneberg, que ce soit les détails de l'évolution en matière de ressources humaines sur la création de postes ou sur les augmentations salariales. Tout ceci vous sera présenté avec autant de pédagogie que ce DOB lors de notre Conseil municipal du 16 décembre.

Nous allons mettre au vote, non pas le rapport, mais le fait qu'il y a bien eu un débat autour de ce rapport.

- Adopté à l'unanimité -

Je vous en remercie.

4 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- J'avais deux demandes d'intervention, mais groupées avec celles précédentes, donc on va considérer qu'elles ont été réalisées.

S'il n'y a pas de question ou d'intervention particulière, je vais mettre immédiatement ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

5 - RÉVISION ET ACTUALISATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMMES -
M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

7 - PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ VILLEURBANAISE D'URBANISME (SVU) DANS LA SOCIÉTÉ DE COORDINATION HABITAT AMÉNAGEMENT ET COOPÉRATION DES TERRITOIRES (HACT FRANCE) -
M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- J'ai deux demandes d'intervention. Monsieur Bocquet, est-ce que vous souhaitez introduire rapidement cette délibération ?

M. BOCQUET.- En fait, il s'agit tout simplement d'une mise en conformité avec la loi ELAN portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, qui date de 2017, et qui a engagé une réforme de l'organisation du secteur des bailleurs sociaux et qui notamment crée une obligation pour un organisme de logement locatif social qui n'aurait pas la taille suffisante, tout simplement de se rapprocher d'autres d'ailleurs.

Dans ce contexte, la SVU a engagé une réflexion pour la mise en œuvre des moyens relatifs à la constitution d'une société anonyme coopérative et elle s'est finalement rapprochée de la SAC HACT, pour Habitat Aménagement et Coopération des Territoires. C'est une société qui a été créée en 2019 sous l'égide de la fédération des élus des entreprises publiques locales. Elle était constituée à cette époque de 19 sociétés d'économie mixte, toutes adhérentes de la FED EPL.

Au-delà du fait de se mettre en conformité avec la loi, c'est aussi l'occasion pour la SVU de valoriser son expertise sur Crac ou sur Gratte-Ciel, avec la reconnaissance de son savoir-faire. C'est tout simplement une mise en conformité avec la loi et un travail de rapprochement avec les acteurs.

Je répondrai aux questions.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Bocquet. J'indique aux membres du Conseil municipal que j'ai omis de soumettre une délibération au vote, donc on y reviendra juste après. C'est la délibération 334 sur une garantie d'emprunt.

J'ai une demande d'intervention groupée de la part du groupe Villeurbaine Insoumise Ensemble et Les Écologistes et c'est Mme Zemorda KHELIFI qui a la parole pour deux minutes.

Mme KHELIFI.- Je vous remercie Monsieur le Maire. En effet, c'est une intervention commune avec le groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble.

Monsieur le Maire, chers collègues,

La loi ELAN, définitivement adoptée en octobre 2018, oblige les bailleurs sociaux ayant moins de 12 000 logements dans leur patrimoine à fusionner ou à se regrouper au sein d'une société anonyme de coordination.

La Société Villeurbannaise d'Urbanisme créée en 1931 permettait de lutter contre la crise du logement, l'urbanisation anarchique et l'habitat insalubre. Les Gratte-Ciel sortirent de terre, revendiquant une identité qui lui est propre au sein de l'agglomération. Au-delà des 1 200 logements sociaux du centre-ville, la SVU est également propriétaire des surfaces commerciales en rez-de-chaussée et auxquelles se rajouteront 17 000 m² de commerces prévus au sein de la ZAC Gratte-Ciel au centre-ville. La Société Villeurbannaise d'Urbanisme est également l'opérateur choisi par la Ville pour la revitalisation des activités commerciales et artisanales du cours Tolstoï.

La SVU fait le choix de s'intégrer à une société de coordination, la société Habitat Aménagement et Coordination des Territoires, comme vous l'avez expliqué Monsieur l'Adjoint. Cette société, qui regroupe 19 sociétés d'économie mixte réparties sur l'ensemble du territoire, offre deux garanties : celle de conserver son autonomie tout en bénéficiant de l'expertise et des bonnes pratiques d'un grand groupe.

Vous l'aurez compris, la SVU fait partie de l'histoire de Villeurbanne, tant de son passé que de son avenir, et pour ce faire, nous voterons bien évidemment la prise de participation de la SVU dans cette société de coordination.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. M. Bocquet.

M. BOCQUET.- Monsieur le Maire, je vais profiter du fait que je suis rapporteur et donc que je n'ai pas de limite de temps de parole. D'abord, sur HACT France, évidemment elle permettra de renforcer l'efficacité de la SVU à travers le partage d'expertises adossées à une logique de connaissances communes, une mutualisation des compétences et des moyens pour innover. C'est l'objet du rapport.

Je veux en profiter pour dire un mot sur quelque chose qui m'obsède depuis quelques mois et là c'est l'occasion, un sentiment tout à fait personnel, mais l'absurdité croissante de certaines règles entourant la vie publique. Si je suis profondément convaincu de l'enjeu de transparence et de rigueur sur les principes éthiques dans l'engagement, il me semble complètement contre-productif et tout à fait dangereux de laisser planer un climat de suspicion permanent sur les élus locaux, jusqu'à poser des contraintes, telles que l'élu le plus compétent sur un sujet doit se déporter.

Sur ce domaine-là, c'est quand même Agnès Thouvenot qui porte notre politique en matière d'urbanisme, de logement, c'est elle qui connaît le mieux le sujet et c'est presque parce qu'elle connaît le mieux le sujet qu'elle est déportée parce qu'effectivement elle nous représente à la SVU. Je pense que là, on est quand même sur quelque chose qui devient tout à fait absurde.

Comme il y a, je le dis encore une fois, bientôt des débats dans le cadre des élections, pour les futurs parlementaires pour les prochaines élections législatives, il faut vraiment que tout le monde se penche là-dessus, parce qu'on en vient à reprocher aux élus d'être compétents et militants et ce n'est pas possible.

M. LE MAIRE.- Ce qui va du coup permettre de comprendre ma prise de parole, j'allais indiquer quels sont les élus qui se déplacent sur cette délibération. Nous avons, avec les services juridiques, fait le point sur l'ensemble des mandats des membres du Conseil municipal, des responsables de l'exécutif et nous avons, à partir de cela, défini pour chaque délibération des dépôts possibles, alors pas pour se faire plaisir, je veux rassurer M. Bocquet, mais simplement sur la base des préconisations de notre avocat, en fonction des règles juridiques en vigueur actuellement.

Je ne peux que souscrire à ce que vient de dire Jonathan Bocquet sur la nécessité en tout cas d'engager un débat sur ces évolutions législatives qui conduisent à des formes de difficultés dans l'exercice des fonctions d'élus et il y a plusieurs personnes qui sont concernées, toutes celles et ceux qui participent au Conseil d'administration de la SVU.

Là, ne vont pas prendre part au vote : votre serviteur, Maire de Villeurbanne, Agnès Thouvenot première Adjointe, Alain Brissard, Paul Campy, Mathieu Garabédian, Melouka Hadj Mimoune. Pour l'ensemble de ces personnes, membres du conseil municipal, elles ne prennent pas part au vote et c'est la traduction parfaitement légale des non-conflits d'intérêts sur un certain nombre de délibérations.

Moyennant les personnes que je viens d'évoquer, je vais quand même mettre ce rapport aux voix pour le reste du Conseil municipal.

- Adopté à l'unanimité (6 NPPV) -

Je reviens au rapport sur lequel je suis passé trop rapidement, je m'en excuse, le rapport 334.

6 – GARANTIE D'EMPRUNT ALLIAGE HABITAT – ACQUISITION EN VEFA DE 14 LOGEMENTS AU 19, RUE LOUIS FORT ET AU 88-90, RUE CHÂTEAU GAILLARD A VILLEURBANNE – M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

8 – ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIÈRE 39 RUE GERVAIS BUSSIÈRE DESTINÉE A LA RÉALISATION DES JARDINS – PUP (PROJET URBAIN PARTENARIAL) GERVAIS BUSSIÈRE – M. Alain BRISSARD

M. LE MAIRE.- J'ai une demande d'intervention. Monsieur Brissard, est-ce que vous souhaitez présenter le rapport en amont ou est-ce que vous répondrez à l'intervention ? Allez-y, je vous en prie.

M. BRISSARD.- Je me réjouis de ce rapport qui marque le démarrage juridique permettant la création d'un nouveau parc, le terme de square dans la délibération est un peu réducteur puisque l'on aura 3 600 m² au cœur du quartier Dedieu Charmettes, qui est un quartier qui subit le plus les îlots de chaleur estivaux et qui était déficitaire en termes de parc par rapport aux autres quartiers de la ville.

M. LE MAIRE.- Monsieur Brissard, si je peux me permettre, la délibération dont on parle c'est Gervais Bussière. J'étais en train d'essayer de visualiser le parc de 3 500 m² dans le PUP Gervais Bussière et cela ne marchait pas. Là, c'est 500 m², on est d'accord que ce n'est pas tout à fait un parc. Allez-y Monsieur Brissard.

M. BRISSARD.- Sur Gervais Bussière, c'est le fait de permettre la création de ce jardin partagé sur lequel nous travaillons avec les habitants du quartier et les acteurs locaux.

M. LE MAIRE.- Habitants que nous avons rencontrés lors d'une visite à laquelle vous étiez présent, M. Gluck également. C'est un espace sur lequel ils ont hâte d'une intervention parce qu'aujourd'hui c'est un lieu d'occupation de plein d'activités, pas toutes légales et qui nuisent particulièrement aux habitantes et aux habitants.

J'ai une demande d'intervention. Monsieur Pelcé, la parole est à vous pour le groupe Socialistes et Citoyen.nes Villeurbanais.es.

M. PELCÉ.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

La végétalisation est un axe fort de notre programme municipal. L'acquisition foncière qui nous est ici proposée va permettre la création d'un jardin partagé d'un peu plus de 500 m². La végétalisation est un choix politique d'autant plus courageux que son impact ne se calcule pas en valeur économique, mais bien en augmentation du bien-être des habitants et en amélioration du cadre de vie. Les externalités positives dépassent largement le coût pour la productivité de l'acquisition de parcelles pour la végétalisation.

On reproche parfois à Villeurbanne sa minéralité, source d'îlots de chaleur mais aussi de morosité urbaine. Les choses s'améliorent et nous souhaitons tripler de 5 000 à 15 000 m² la surface des jardins partagés et permettre un meilleur maillage de la ville en espaces verts. Il sera possible, en bas de chez soi, de se retrouver entre habitants pour partager un moment convivial, les mains dans le terreau et la tête dans les feuillages. Un échange entre citoyens, mais aussi un échange avec la nature, entretenue par les habitants volontaires et qui produit des fleurs, des fruits et des légumes. De la fourche à la fourchette, il n'y a plus que quelques étages à monter.

La végétalisation est ainsi vectrice de lien social et de solidarité à l'égard des personnes en situation de précarité alimentaire et participe à la sensibilisation des habitants au sujet de biodiversité en ville. De plus et enfin, la multiplication d'espaces verts, même petits, permet de maintenir un corridor écologique pour les insectes pollinisateurs.

Notre groupe soutient ce rapport.

M. LE MAIRE.- Merci Monsieur Pelcé. Je vais mettre ce rapport au vote.

- Adopté à l'unanimité -

9 – ACQUISITION D’UNE EMPRISE FONCIÈRE AU PROMOTEUR ICADE AU SEIN DU PUP (PROJET URBAIN PARTENARIAL) MANSARD – M. Alain BRISSARD

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

10 – ACQUISITION D’UNE EMPRISE FONCIÈRE SITUÉE 30 RUE BOURGCHANIN – Mme Agnès THOUVENOT

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

11 – ACQUISITION PAR PRÉEMPTION D’UNE PROPRIÉTÉ FONCIÈRE SITUÉE 16 RUE DU CANADA – Mme Agnès THOUVENOT

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

12 – ACQUISITION D’UN LOCAL COMMERCIAL SITUÉ DANS L’ILOT K, 30 ALLÉE DES CÈDRES, COPROPRIÉTÉ SAINT ANDRÉ – Mme Agnès THOUVENOT

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

13 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2018-392 DU 17 DÉCEMBRE 2018 CONCERNANT LE RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS MUNICIPAUX – M. Olivier GLUCK

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

14 – MODALITÉS D’EXERCICE DU TEMPS PARTIEL DES AGENTS MUNICIPAUX – M. Olivier GLUCK

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

15 – CRÉATION DE POSTES D’AGENTS NON TITULAIRES DANS LE CADRE DES OPÉRATIONS DE RECENSEMENT – M. Olivier GLUCK

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

16 – ADHÉSION AUX MISSIONS PLURIANNUELLES PROPOSÉES PAR LE CENTRE DE GESTION DU RHÔNE (CDG69) DANS LE CADRE D’UNE CONVENTION UNIQUE – M. Olivier GLUCK

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

17 – AVENANT A LA CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE ET LE CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE (CCAS) DE VILLEURBANNE – M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

18 – NOUVELLE CONVENTION PACK ADS AVEC LA MÉTROPOLE DE LYON – M. Gaëtan CONSTANT

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

19 – CONVENTION PLURIANNUELLE D’OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2023 EN FAVEUR DE L’ASSOCIATION EUREKA KOMPLEX KAPHARNAÛM – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

20 – CONVENTION EN FAVEUR DU CMTRA-ETHNOPOLE 2021-2023 – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

21 – AVENANT A LA CONVENTION FINANCIÈRE 2021 ENTRE LA VILLE DE VILLEURBANNE ET L'ASSOCIATION THÉÂTRE ET COMPAGNIE DE L'IRIS – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

22 – AVENANT A LA CONVENTION FINANCIÈRE 2021 ENTRE LA VILLE DE VILLEURBANNE ET LE THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE DE VILLEURBANNE (THÉÂTRE DE LA CITE) – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

23 – AVENANT FINANCIER 2021 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019/2021 ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION FAJIRA – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (1 NPPV) –

24 – MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FÊTE DU LIVRE JEUNESSE DE VILLEURBANNE 2022 – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

25 – NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE (ENM) – Mme Agnès THOUVENOT

M. LE MAIRE.- On va se retrouver dans une situation un peu similaire à celle de la SVU puisque nous avons des départs des élus sur cette délibération : Olivier Gluck, Aurélie Loire, Laure-Emmanuelle Pradelle, Gaëtan Constant, Stéphane Frioux et moi-même.

Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (6 NPPV) –

26 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A LA CRÈCHE PARENTALE CROQ'NUAGES – Mme Cristina MARTINEAU

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

27 – EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF « PETITS-DÉJEUNERS » SUR LE GROUPE SCOLAIRE ALBERT CAMUS – Mme Sonia TRON

M. LE MAIRE.- J'ai une demande d'intervention du groupe Communistes et Républicains. C'est Mme Butet qui prend la parole pour deux minutes.

Mme BUTET.- Monsieur le Maire, Madame la Rapporteuse, chers collègues,

Comment ne pas applaudir le fait de donner à manger aux enfants dans les écoles ? Comme le fait remarquer très justement le Café pédagogique, un site d'information d'enseignants et de chercheurs sur l'éducation, je cite : « C'est l'une des mesures phares du plan pauvreté du gouvernement. L'idée est que si tous les élèves, notamment les plus pauvres, prennent un bon petit-déjeuner le matin, ils vont mieux travailler et cela va atténuer les inégalités. Une mesure lancée à grand renfort de publicités, mais qui paraît bien dérisoire par rapport à l'ambition affichée. Face aux risques de stigmatisation, elle s'est vite révélée difficilement applicable et se transforme en séances de formation au goût et à l'alimentation. »

Nous partageons donc ces réserves. D'abord, d'un point de vue pratique, nous ne sommes pas à l'aise avec la distribution à des groupes d'élèves par cycle de trois semaines. Concrètement, cela veut dire que certains auront des petits-déjeuners, d'autres non. Cette organisation rajoute une charge pour l'école, mais aussi pour les familles qui ont plusieurs enfants. Devront-elles faire patienter celui qui déjeunera à l'école pendant que ses frères et sœurs prennent les petits-déjeuners à la maison ? Il eût été plus simple que cette mesure prévoit de distribuer des petits-déjeuners à tous les élèves en même temps, qu'ils soient en maternelle ou en primaire, mais aussi au collège ou au lycée, car ce repas ne cesse d'être indispensable une fois passée l'entrée en 6^e. D'ailleurs ce sont peut-être les adolescents qui auraient le plus besoin de prendre le temps de déjeuner le matin.

Mais il y a plus grave. Pour nous Communistes, cette mesure gouvernementale mélange deux problèmes, d'un côté, l'éducation à l'alimentation et de l'autre, la pauvreté, or les deux ne sont pas liés. Pour le dire plus crûment, si les pauvres mangent mal, ce n'est pas parce qu'ils manquent d'éducation, c'est parce qu'ils manquent d'argent. Une nourriture saine, de qualité et variée, cela coûte cher.

Ainsi, dans sa forme actuelle ce plan ne saurait répondre à ces deux questions parce qu'il passe à côté de l'origine des problèmes. Les problèmes d'alimentation touchent toutes les couches de la société, sans distinction. Si l'on veut faire œuvre utile, l'éducation à l'alimentation doit donc concerner tout le monde.

Quant au problème de pauvreté, que dire ? Au début de son mandat, le président Macron avait déclaré qu'il ne voulait plus personne dans la rue d'ici la fin de l'année, c'était en 2017. En cette fin d'année 2021, 22 enfants scolarisés à Villeurbanne n'ont pas d'abri. Si certains d'entre eux peuvent avoir accès à un petit-déjeuner, tant mieux, mais ce ne sera clairement pas suffisant. Pour lutter contre la pauvreté, il faut créer des emplois, augmenter les salaires, bloquer les prix, en particulier le prix du gaz, bref il faut une politique de gauche, c'est-à-dire exactement l'inverse des politiques menées depuis des

décennies qui ont aggravé l'inégalité sociale dans des proportions à peine concevables et condamné des pans entiers de la population à la précarité et la pauvreté qui frappe 9 millions de nos concitoyens.

Ceci étant dit, la Ville fait de son mieux avec les moyens dont elle dispose, face aux imperfections de ce dispositif gouvernemental. Nous allons voter pour cette mesure en espérant qu'elle puisse être bientôt appliquée à l'ensemble des écoles de Villeurbanne.

Je vous remercie de votre attention.

(M. le Maire s'absente à 19 heures 45.)

Mme THOUVENOT.- Je vous remercie Madame Butet. Madame Tron, vous souhaitez prendre la parole ?

Mme TRON.- Pas particulièrement, il n'y a pas vraiment une question.

Après, sur les limites constatées, par nos collègues communistes, du plan pauvreté du gouvernement, effectivement je peux les partager, donc je ne vais pas redire ce qui a pu être pointé par rapport à la pauvreté au niveau national.

Par rapport à cette expérimentation localement, il y a quand même eu un choix conjoint de l'éducation nationale et de la Ville de prioriser une école en REP+, avec une sociologie scolaire qui lui correspond. Les parents seront associés à cette démarche. Il y a aussi un travail important qui va être conduit et un soutien de la direction de la restauration municipale.

Je voudrais, en écho à ce qui a pu être dit par Mme Butet, rappeler que la Ville est attentive aux familles les plus précaires dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles et que nous proposons un accès à la restauration scolaire avec une tarification très basse pour les familles les plus modestes. C'est juste la remarque que je voulais faire.

Et si la délibération n'était pas assez précise, effectivement ce sera par un fonctionnement d'une période de trois semaines pour couvrir la sensibilisation et l'accompagnement de l'ensemble des enfants sur la période de novembre à juin et quelques enfants qui effectivement sont dans une situation de dénuement plus important, ils sont une dizaine, bénéficieront du dispositif sur l'ensemble de l'année scolaire.

Mme THOUVENOT.- Je vous remercie Madame Tron. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

28 – CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE L'ACTION « COLOS APPRENANTES » – Mme Sonia TRON

Mme THOUVENOT.- Il n'y a pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

29 – MODIFICATION DU MONTANT DE SUBVENTION ALLOUE A L'UNION SPORTIVE D'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRÉ DE VILLEURBANNE POUR 2021 – Mme Sonia TRON

Mme THOUVENOT.- Il n'y a pas de demande d'intervention.

Mme TRON.- Peut-être une précision Madame Thouvenot, c'est un ajustement lié aux effets de la crise COVID et ce n'est pas une remise en cause, ni de la qualité, ni du partenariat que la Ville a avec l'USEP.

Mme THOUVENOT.- Merci pour cette précision. Il y a un déport : M. Chataing. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (1 NPPV) –

30 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2023 VILLE / AFEV ASSOCIATION DE LA FONDATION ÉTUDIANTE POUR LA VILLE – M. Yann CROMBECQUE

Mme THOUVENOT.- Il n'y a pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

31 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE LA SCIENCE – M. Yann CROMBECQUE

Mme THOUVENOT.- Il n'y a pas de demande d'intervention. M. Frioux ne prend pas part au vote. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (1 NPPV) –

33 – ACCUEIL DE SPECTACLE DE LA COMPAGNIE ROYAL DE LUXE POUR CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE 2022 – M. Stéphane FRIOUX

Mme THOUVENOT.- Il y a une demande d'intervention de Villeurbanne Progressiste, M. Chabrier. Monsieur Frioux, vous voulez dire un mot au préalable ? Je vous laisse la parole.

M. FRIOUX.- Je vais présenter la délibération et je laisserai la parole ensuite à M. Chabrier.

Monsieur le Maire, chères et chers collègues, Madame, Monsieur,

Vous le savez, Villeurbanne sera dans moins de deux 2 mois, en 2022, la toute première Ville à porter le titre de Capitale française de la culture. Forte de son identité populaire et urbaine et de son engagement pour la jeunesse, Villeurbanne possède également une riche histoire d'innovations artistiques et culturelles, de Roger Planchon aux nouvelles technologies du numérique que Madame la ministre de la Culture est venue saluer il y a

quelques semaines, sans oublier l'art contemporain et les arts de la rue si bien représentés lors de notre festival Les Invites.

Pour compléter notre programmation 2022, qui a été présentée aux médias le 10 novembre dernier, la Ville va coproduire une grande création de la compagnie de théâtre de rue Royal de Luxe. Cet événement, inédit dans notre ville et je pense pour ce qui concerne l'intervention en création de Royal de Luxe dans la métropole et même au-delà dans la région, incarnera réellement le caractère historique de l'année Capitale de la culture, caractère relevé dans sa présentation par mon collègue Jonathan Bocquet.

Ce spectacle, du 23 au 25 septembre 2022, devrait toucher sur trois jours plusieurs centaines de milliers de personnes, Villeurbannais de tous âges, habitants de la métropole, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et même touristes d'un week-end venus de bien plus loin qui profiteront de leur séjour pour découvrir la première Capitale française de la culture. Le spectacle se déroulera sur différents espaces de notre ville, pas seulement sur l'avenue Henri Barbusse, même si le secret artistique doit être gardé pour de longs mois encore. La création pourra porter ultérieurement la marque de notre Ville dans les endroits où elle se produira dans les années à venir et cela participe complètement à la démarche de visibilité de Capitale de la culture demandée par le ministère.

Je vous propose donc de voter cette délibération. Comme vous le savez, nous avons voté le 31 mai une délibération facilitant la recherche de mécénat, soutien qui est indispensable pour un spectacle de ce genre qui s'annonce unique dans tous les sens du terme. Demandez à quelqu'un qui a vu Royal de Luxe à l'œuvre au Havre, à Nantes ou même à Liverpool et vous comprendrez que ces spectacles laissent une empreinte inoubliable dans l'imaginaire collectif de la population et des spectateurs.

Royal de Luxe, ce sont depuis plus de 40 ans 78 créations, plus de 26 millions de spectateurs dans près de 43 pays et le tout gratuitement pour les spectateurs, ce qui résonne complètement avec l'ADN de notre politique culturelle. Je soulignerai la différence qu'il faut bien faire avec une autre initiative nantaise, comme Royal de Luxe, qui est implantée à Nantes depuis 1989, intitulée Les Machines de l'Île, qui est un dispositif qui ne doit surtout pas être confondu avec Royal de Luxe.

Je vous remercie par avance pour votre soutien à cette opération qui restera, j'en suis sûr, dans les annales de l'histoire culturelle villeurbannaise.

(Retour de M. le Maire en séance à 19 heures 54)

M. LE MAIRE.- Il y a donc une demande d'intervention pour le groupe Villeurbanne Progressiste, M. Chabrier.

M. CHABRIER.- Merci Monsieur le Maire, merci Monsieur l'adjoint.

Vous comprendrez que l'on votera cette délibération avec enthousiasme, bien évidemment. Vous avez rappelé Monsieur Frioux l'historique de Royal de Luxe. Nous avons déjà eu des prémices ici puisqu'aux Invites 2019, nous avons déjà innové avec un spectacle qui a quand même électrisé l'édition des Invites 2019.

Dès le départ, j'étais en responsabilité à la culture à cette époque, la question du financement se posait pour ce type de production. Il est bien évident que malgré

l'investissement public qui peut être apporté, cela ne suffit pas, donc dès le départ nous avons envisagé la programmation avec la recherche de mécénat, qui n'était pas d'ailleurs une première puisque lors des Invites précédents, avec la fameuse passerelle qui avait permis de célébrer l'anniversaire des Gratte-Ciel et faire le lien entre les Gratte-Ciel d'aujourd'hui et les Gratte-Ciel futurs, qui sont de moins en moins futurs maintenant puisqu'on les voit se réaliser pratiquement jour après jour, la recherche de mécénat avait déjà été une première et en 2019, nous avons poursuivi.

Il est évident que là on passe à une dimension supérieure dans le cadre du label puisque c'est vrai que Royal de Luxe associe quand même ses productions à de nombreuses célébrations de villes qui ont le label Capitale culturelle, à Londres notamment, plus récemment la ville de Leeuwarden aux Pays-Bas, vous avez évoqué Liverpool, sans compter les nombreuses représentations qui ont pu avoir lieu à Nantes bien évidemment pour ceux qui connaissent bien Royal de Luxe, j'ai aussi souvenir à Amiens dans le cadre de la célébration du centenaire de Jules Verne.

L'événement est majeur, au-delà bien évidemment du programme culturel Capitale 2022, vous avez évoqué cette perspective du week-end du 23-25 septembre, j'imagine que vous allez préparer ce week-end-là puisque cela va générer quand même un public, même bien au-delà de la région Auvergne-Rhône-Alpes, tant Royal de Luxe a ses fans et suscite l'engouement d'un public qui risque de venir de très loin.

Évidemment, on peut s'en satisfaire, j'ai été étonné d'être le seul d'ailleurs à intervenir parmi les groupes, je pensais que le nom même de Royal de Luxe suscite davantage d'enthousiasme, donc je vous aurais donné au moins, Monsieur Frioux, l'occasion de nous présenter tout cela et nous nous en félicitons.

M. FRIOUX.- Merci Monsieur Chabrier et je vous rassure effectivement pour la préparation de la venue, les contacts sont déjà pris par exemple avec la structure OnlyLyon pour ce qui concerne l'hébergement, l'offre touristique.

On peut rappeler aussi à notre auditoire que le public escompté sur les trois jours est potentiellement cinq fois supérieur à celui de nos Invites qui ont eu lieu en septembre, pour un budget qui est légèrement inférieur. C'est poursuivre dans notre tradition de la culture gratuite pour toutes et tous, avec un spectacle qui cette fois-ci va rayonner beaucoup plus que Les Invites.

M. LE MAIRE.- Merci M. Frioux. Monsieur Chabrier, pas d'inquiétude, je crois qu'il n'y a pas d'intervention parce qu'en fait c'est un dossier qu'on a préparé, mais y compris en informant assez tôt le groupe d'opposition avec l'ensemble des groupes, et surtout qui a été aussi préparé avec tous les acteurs culturels de Villeurbanne et de la Métropole parce que c'est toujours sensible de faire venir une grande compagnie pour un événement dont on veut que ce soit une marque de fabrique villeurbannaise.

Tout le monde accueille avec beaucoup de plaisir et la même joie que la vôtre cette compagnie, voyant bien l'impact que cela peut avoir pour Villeurbanne, la Métropole et les projets culturels qui vont avec.

Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

Et il nous faudra donc attendre encore plusieurs mois avant de voir dévoilé le secret dont semble être en possession M. Frioux concernant ce qui nous attend ce week-end-là.

Je reviens sur le rapport 329.

32 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU STUDIO DE DIRECTION ARTISTIQUE ET DE DESIGN GRAPHIQUE ‘LES FORMES ASSOCIÉES’ POUR LE PROJET MELOMAP – MUSIQUE A L’ÉCOLE – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

34 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET STRUCTURES CULTURELLES – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- Je n’ai pas de demande d’intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l’unanimité –

35 – AVENANT A LA CONVENTION FINANCIÈRE 2021 ENTRE LA VILLE DE VILLEURBANNE ET LA MJC DE VILLEURBANNE – M. Stéphane FRIOUX

M. LE MAIRE.- J’ai une demande d’intervention du groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble. Monsieur Frioux, est-ce que vous souhaitez présenter le rapport avant ?

M. FRIOUX.- Très rapidement Monsieur le Maire, pour rappeler qu’il y a à peu près un an, en novembre 2020 nous avons voté un plan de soutien aux structures culturelles qui, sur l’année 2020, avoisinait les 400 000 €, de l’ENM jusqu’à tous nos équipements culturels conventionnés. Nous nous étions donné rendez-vous en 2021 pour voir ce qu’il était nécessaire de faire.

Heureusement, la situation s’est bien améliorée. Des dispositifs très variés d’aides ont pu bénéficier aux structures, comme le cinéma le Zola qui fête en ce moment ses 41 ans, les adhérents sont revenus dans des structures comme le Centre Léo Lagrange. Il reste le problème rencontré par l’une des doyennes de notre réseau d’équipements culturels, la MJC, ce qui implique cette délibération pour une aide exceptionnelle de 50 000 €. Et je passe la parole à ma voisine.

M. LE MAIRE.- C’est moi qui vais le faire Monsieur Frioux, si vous le permettez, mais après on peut échanger nos places, il n’y a pas de souci !

J’ai une demande d’intervention du groupe Villeurbanne Insoumise Ensemble et c’est Laure-Emmanuelle Pradelle pour deux minutes.

Mme PRADELLE.- Monsieur le Maire, chers collègues, chers Villeurbannais et chères Villeurbannaises,

Nous tenons à saluer l’engagement de la Ville dans le soutien qu’elle apporte à la MJC, association qui existe depuis 1947 à Villeurbanne. Laissez-moi remonter le temps

jusqu'en 1936 où le gouvernement du Front populaire instaura les congés payés et avec eux naissait tout un mouvement d'éducation populaire. Les maisons des jeunes et de la culture sont l'héritage du combat de la gauche pour l'émancipation des classes populaires, par la pratique du sport et l'accès à la culture.

La MJC de Villeurbanne ne fait pas exception à cet objectif. En 2021, ce sont 99 activités, enfants et adultes, qui sont proposées. 2021, c'est aussi une année difficile pour notre MJC, particulièrement touchée par la crise sanitaire et avec cette délibération la Ville est à la hauteur du soutien nécessaire pour cette structure indispensable.

Indispensable d'abord car elle est le lieu de proximité, créateur de lien social entre les jeunes et entre les générations parce que les MJC sont ouvertes à toutes et tous, sans discrimination, toutes les formes de cultures peuvent s'y exprimer. N'oublions pas que c'est pour beaucoup de personnes le premier accès à la culture et à la pratique artistique.

Indispensable ensuite parce que les MJC font vivre la démocratie en organisant des débats, des conférences, qui permettent de mieux comprendre la société, le monde, la position qu'on y occupe, de se libérer de la place qui nous serait assignée pour intervenir sur le monde et le changer ensemble, selon ce que l'on croit juste. Les MJC permettent de former des citoyens et des citoyennes à l'esprit critique sans lequel il n'y a pas de véritable démocratie.

Au moment où notre modèle social et solidaire, héritage du Conseil national de la Résistance est doucement mais sûrement détruit, nous continuons de penser qu'il est des choses qui ne se vendent, ni ne s'achètent, l'émancipation par la culture et l'éducation populaire en font partie, faisons tout pour les préserver.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Merci. Ne prennent pas part au vote : Yann Crombecque, Julien Ravello, Caroline Roger-Seppi, Pauline Schlosser et Sonia Tron. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (5 NPPV) -

36 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS « VIE ASSOCIATIVE » – Mme Christine GOYARD GUDEFIN

M. LE MAIRE.- Mme Christine Goyard Gudefin rapporte et elle va présenter succinctement la délibération, même si je n'ai pas de demande de prise de parole.

Mme GOYARD GUDEFIN.- Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Les nombreuses associations auxquelles je vous invite à accorder des subventions ce soir sont un témoignage de la vitalité associative à Villeurbanne. La grande variété des objectifs poursuivis par les associations montre que les habitants ont à cœur de simplifier dans tous les domaines pour agir sur leur ville. Quelque part, c'est une sorte de démocratie participative. En effet, les habitants s'associent pour agir par eux-mêmes sur les sujets qui les intéressent. Le soutien matériel, subventions financières, octroi de locaux, représentent pour l'institution municipale un encouragement pour les habitants à

s'investir dans cette voie, mais aussi la reconnaissance du caractère utile et précieux des actions ainsi entreprises.

Cette dimension démocratique, cette démarche citoyenne nous avons tenu à la porter à un niveau supérieur. Cette année nous avons organisé les dialogues et les premières assises des associations qui ont réuni plusieurs centaines de participants. On pourrait dire que nous avons associé les associations, afin de faire apparaître plus clairement les problématiques communes. Au cours de cette réunion, les associations du territoire ont pu s'exprimer et s'écouter et ainsi formuler directement leur volonté, qui a pris la forme d'un plan d'action des associations, que nous, élus, avons désormais la charge de faire aboutir.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE MAIRE.- Merci. M. Ravello ne prend pas part au vote. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à la majorité (1 NPPV – 5 abstentions) –

**37 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS CENTRES SOCIAUX –
M. Jonathan BOCQUET**

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Ne prennent pas part au vote : Pauline Schlosser, Aurore Gorriquer, Aurélie Loire, Gaëtant Constant, Melouka Hadj Mimoune, Muriel Betend, Laure-Emmanuelle Pradelle, Julien Ravello, Christine Goyard Gudefin. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

38 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FONDS ARMÉNIEN DE FRANCE – M. Ikhlef CHIKH

M. LE MAIRE.- J'ai une demande d'intervention conjointe pour le Cercle Radical et place publique et les Socialistes et Citoyen.nes Villeurbannais.es. Monsieur Ikhlef, est-ce que vous souhaitez présenter le rapport avant les interventions ? Je vous en prie.

M. CHIKH.- Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Villeurbanne entretient un lien avec la communauté arménienne et avec les villes du Haut-Karabagh, Stepanakert et Chouchi. La position stratégique du Haut-Karabagh lui vaut de subir les dominations et attaques successives turco-azerbaïdjanaises. Les combats qui se sont déroulés sur ce territoire pendant 44 jours, pour être exact du 27 septembre au 9 novembre 2020, ont emporté des milliers de soldats et de civils.

Parallèlement à cela, 90 000 des 150 000 résidents du Haut-Karabagh ont été déplacés de manière contrainte, comme vous l'aurez compris, et la plupart en Arménie.

De retour de voyage en délégation resserrée, la situation sanitaire nous y ayant obligés, cela ne nous a pas empêchés d'en mesurer les besoins sur place. Et pour soutenir ces populations en extrême fragilité et venir en aide aux 7 500 habitants arméniens de

Chouchi, la Ville propose de verser la somme de 15 000 € au Fonds arménien de France. Cette subvention permettra notamment la mise en place d'un programme de relogement de ces familles en Arménie.

M. LE MAIRE.- Merci. Qui prend la parole pour l'intervention groupée ? Mme Buisson, la parole est à vous.

Mme BUISSON.- Monsieur le Maire, chers collègues,

L'attribution de cette subvention, comme l'a rappelé M. CHIKH, fait suite à notre voyage en Arménie. Nous avons pu notamment rencontrer l'ancien maire de Chouchi, évaluer les besoins et les moyens les plus adéquats pour attribuer cette subvention et nous veillerons à ce que les fonds soient correctement utilisés.

Notre rôle était justement d'évaluer comment l'aide de notre Ville pouvait être la plus adaptée possible. Notre rôle est aussi de raconter, car nous avons pu pénétrer dans des zones où les médias ne sont pas admis. Nous avons pu pénétrer dans des zones où la présence et le rôle russes soulèvent plus d'interrogations qu'ils ne rassurent.

Les contrats étaient sans appel. Ils manquaient de tout, ils ont dû partir en catastrophe, sans rien, laissant une vie derrière eux. Arrivés à Stepanakert, beaucoup ont dû fuir en Arménie. Certains sont revenus, d'autres non. Les traumatismes de ces réfugiés, de ceux qui se sont vu arracher à leur terre, à leurs si belles montagnes, sont à peine nommables, tout comme cette guerre, dont et quelles que soient nos positions, nous pouvons être certains qu'elle est le fait de l'Azerbaïdjan mais aussi de la Turquie. Elle est nommée hybride. Hybride, parce qu'aux drones surpuissants se mêlaient les mercenaires, syriens pour la plupart, elle est surtout sale, faite d'intimidations, de tortures, où l'effacement symbolique d'une culture est en jeu ou la terreur est une stratégie. Ce qui est sûr aussi, c'est qu'il ne peut être question de frontières lorsqu'il s'agit d'aider la population d'une ville amie. La solidarité n'a pas de nationalité lorsque les violations du droit international sont manifestes et que pèsent de fortes suspicions de crimes contre l'humanité. Et cette guerre n'est pas finie.

Nous aidons par cette subvention des familles, parmi elles, beaucoup ont perdu des enfants, des enfants qui sont aussi des soldats trop frêles pour leurs uniformes, des volontaires à qui on ne reconnaît parfois même pas le statut de combattants. Nous avons vu le vide béant laissé par ceux qui ne reviendront pas et de ceux qui sont désespérément attendus.

Alors, nous, les groupes Socialistes et Citoyens.nes Villeurbannais.es et cercle Radical et place publique, voterons cette subvention par amitié, par humanité.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Je vous remercie. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

39 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SOS MÉDITERRANÉE – M. Ikhlef CHIKH

M. LE MAIRE.- J'ai une intervention conjointe. M. CHIKH, vous présentez le rapport.

M. CHIKH.- Mes chers collègues,

Villeurbanne est préoccupée par la crise migratoire et plus particulièrement par la gestion de cette crise par nos gouvernements, notamment lorsqu'il s'agit de milliers de personnes qui traversent la Méditerranée au péril de leur vie. Les chiffres sont là et loin de vouloir vous en abreuver, je vais tout de même vous en citer quelques-uns. SOS Méditerranée a sauvé 31 788 personnes depuis 2016 grâce à ses opérations de sauvetage en mer. Elle a sauvé 903 personnes de 28 nationalités pour l'année 2020, au cours de 13 opérations de sauvetage.

Par voie de conséquence, la Ville souhaite à nouveau poursuivre son soutien à SOS Méditerranée par une attribution de subvention de 14 000 €, qui pour autant ne représente qu'une seule journée de sauvetage en mer, mais associée aux subventions attribuées par les réseaux de villes souhaitant impulser une alternative politique crédible aux politiques publiques de nos gouvernements, cette subvention est vitale au-delà d'une façon de dire le monde que nous voulons.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE.- Je vous remercie. J'ai donc une demande d'intervention conjointe entre le groupe Les Écologistes, Villeurbanne Insoumise Ensemble et le groupe Communistes et Républicains et c'est Mme Danielle Carasco qui prend la parole.

Mme CARASCO.- Monsieur le Maire, chers collègues,

Je reprendrai des chiffres de la même façon. Le 11 janvier 2021, le navire humanitaire Ocean Viking de l'association SOS Méditerranée a repris la mer pour mener ses opérations de sauvetage en Méditerranée centrale. C'est la route migratoire la plus meurtrière au monde, 20 000 vies ont été englouties au cours des six dernières années, le taux de mortalité continue de progresser en 2021. SOS Méditerranée sauve des vies et met un terme à des conditions de vie insupportables, inhumaines. Ce sauvetage est une obligation morale que nous devons soutenir avec fierté.

En quatre ans, 31 799 personnes ont été secourues d'abord avec l'Aquarius, puis avec l'Ocean Viking. Les passagers et passagères rescapés des embarcations surchargées, ballottées de gauche et de droite, sont épuisés au moment du sauvetage, sans eau, ni nourriture. Ils et elles sont dans un état de choc, d'autres sont terrassés par le froid, tremblent de tout leur corps, claquent des dents. De plus, des canots pneumatiques sont interceptés par des garde-côtes libyens et renvoyés au point de départ. C'est une pratique du refoulement ô combien condamnable, c'est une violation des conventions internationales.

Les bateaux de sauvetage sont quelquefois restés bloqués en mer durant dix jours, sans réponse des autorités italiennes et maltaises. Le débarquement est soumis à un préambule de discussions entre États et donc à une attente insupportable sur le navire. Force est de constater que la volonté des États européens n'est pas au rendez-vous. Bien au contraire, dans certains pays, dont le nôtre, des expressions nauséabondes voudraient faire des migrants la cause de tous nos maux. Rappelons que l'on ne quitte jamais son pays de gaieté de cœur, mais par souci de survie de soi et des siens

Aujourd'hui la société civile compense l'absence des États européens et les ONG subissent une certaine criminalisation. Nous venons de célébrer le centenaire de la naissance de Georges Brassens. Nous aurions aimé que son cimetière marin reste le petit cimetière de Sète. Aujourd'hui, le plus grand cimetière marin du monde, c'est la Méditerranée.

Villeurbanne fut tout au long du XX^e siècle une terre d'accueil pour les Italiens, les Espagnols, les Arméniens, les Maghrébins, les Chiliens et jusqu'à tout récemment les Afghans. Il y a trois ans une centaine de jeunes Africains subsahariens a occupé un ancien centre de formation, en lieu et place du nouveau collège Gilbert Chabroux, durant 18 mois. Toutes et tous ont aspiré ou aspirent à rester en France et à travailler, à occuper un logement, en toute dignité, à construire une famille.

Nous sommes fiers que notre collectivité territoriale respectueuse des droits humains et solidaire, s'engage y compris financièrement à côté de celles et ceux qui contribuent à sauver des vies et à rendre l'existence plus belle, y compris en assurant les conditions d'un hébergement digne une fois que les migrants vivent sur notre territoire, à poursuivre en quelque sorte l'œuvre de l'Auvergnat de Brassens.

Personne ne cessera de voyager, de fuir la misère, de tomber amoureux, de se métisser. Les dominants et l'extrême droite vous font croire que le danger c'est le réfugié sans le sou plutôt que le milliardaire qui vous pique du pognon de dingue tous les jours, échappant à l'impôt. Vous y avez cru, ils ont remplacé les raisons de votre colère.

Je vous remercie de votre attention et je m'excuse vraiment pour ma faiblesse.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE.- S'il vous plaît, malgré le caractère extrêmement important de cette délibération, je vous demanderai de ne pas avoir ces manifestations lors de notre Conseil municipal. Je vous remercie et Madame Carasco, je comprends parfaitement votre émotion et bien sûr on ne comptera pas cette émotion dans le temps de parole imparti, elle est parfaitement légitime. Permettez-moi de détendre un tout petit peu l'atmosphère après vos propos qui bien sûr nous émeuvent et je vais continuer à le faire, en conseillant, si vous me permettez, parce que j'ai demandé de ne pas applaudir mais je vais faire une autre entorse au règlement, je vais faire un conseil cinéma, et je vous invite à voir l'excellent documentaire, *Bigger Than Us*, qui a été réalisé par Flore Vasseur. Je me permets d'en parler ici puisqu'il a été monté dans un studio villeurbannais.

Dans ce film, on voit des jeunes, entre 15 et 25 ans, qui s'engagent sur différentes causes à travers le monde entier et notamment une jeune femme qui s'engage dans Ocean Viking, autour de l'accueil des migrants en Méditerranée. Ce film, je le dis, est réjouissant, réjouissant dans la capacité des générations à venir à prendre en charge un certain nombre de difficultés auxquelles sont confrontés nos pays et notre planète d'une manière générale.

Après ces interventions, je ne pense pas que M. Chikh souhaite rajouter un propos ? Je mets donc ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité -

40 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DES PARTENARIATS EUROPÉENS ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE – M. Ikhlef CHIKH

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Vous êtes gourmand Monsieur Chikh ce soir, allez-y.

M. CHIKH.- C'est somme toute assez rare que j'aie trois rapports consécutifs qui concernent ma délégation, donc j'en profite un peu, excusez-moi.

Juste pour vous dire, plus sérieusement, qu'il s'agit d'une délibération classique, comme vous l'avez compris, qui consiste à attribuer des subventions pour l'intégralité de fonctionnement, qu'il s'agit pour la plupart de petits montants, mais de grandes causes. Je ne vais pas les énumérer, ni les commenter, mais tout de même, si vous vous y intéressez, vous verrez qu'il s'agit quand même d'humanisme pour la plus grande partie.

Merci de votre attention.

M. LE MAIRE.- Merci. Je mets donc ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

41 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ – Mme Agathe FORT

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

42 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CONVENTIONNÉES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ POUR L'ANNÉE 2021 – Mme Agathe Fort

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (1 NPPV) –

43 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS ŒUVRANT EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES – M. Jonathan BOCQUET

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Mme Martineau et M. Pelcé ne prennent pas part au vote. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité (2 NPPV) –

44 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DE MÉMOIRE ET POLITIQUES PATRIMONIALES – Mme Katia BUISSON

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

45 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DU TONKIN – M. Mohamed-Ali MOHAMED AHAMADA

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

46 – APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES - CONVENTIONNEMENT – Mme Sonia TRON

M. LE MAIRE.- Je n'ai pas de demande d'intervention. Je mets ce rapport aux voix.

- Adopté à l'unanimité –

C'était le dernier rapport qui était soumis à notre Conseil municipal. Je vous remercie pour votre attention, pour votre participation aux échanges constructifs et je nous donne rendez-vous le 16 décembre pour notre prochain Conseil municipal, même lieu, même heure, et comme je l'ai dit en introduction, j'espère mêmes conditions pour pouvoir le tenir en présentiel.

Bonne soirée à chacune et à chacun d'entre vous et merci à celles et ceux qui nous ont suivis en direct.

(La séance est levée à 20 heures 23.)

.....